

BONNY SUR LOIRE

Le bulletin 2016



N° 32



Les bérouttes en folie



2015 aura terminé comme il a commencé, avec des évènements violents, tragiques et douloureux qui ont fait d'innocentes victimes. Face à de tels actes, générés par un terrorisme fanatique et obscurantiste, il est de notre

devoir de réaffirmer nos valeurs fondamentales qui font l'identité, la grandeur et l'honneur de notre pays : Liberté, Egalité, Fraternité. A travers ces évènements, la France, pays des droits de l'homme a prouvé, une fois de plus, qu'elle sait se relever et retrouver son unité quand ces valeurs fondamentales sont menacées et cela doit rester un message d'esérance.

L'esérance c'est aussi que, quelques soient les drames auxquels nous pouvons être confrontés, la vie doit continuer, qu'il faut avoir des projets, qu'il faut sans cesse améliorer notre cadre de vie, qu'il faut préparer l'avenir de notre jeunesse. C'est notre but à tous et c'est ce à quoi nous nous employons au niveau de notre commune. En lisant ce bulletin vous verrez que nos projets sont nombreux. Le contexte économique avec des décisions de l'Etat qui malmènent les finances communales ne nous permettra sans doute pas de réaliser ces projets aussi rapidement que nous le souhaiterions mais ils restent d'actualité, ils se réaliseront, ils ne sont pas abandonnés.

La commune doit aussi se préparer à une forte évolution de notre organisation territoriale. Les communautés de communes dans leur nouvelle dimension vont prendre de plus en plus de compétences, elles se substitueront progressivement aux communes dans certaines missions que

nous n'aurons plus les moyens de mener seul. Cela supposera plus de mutualisation dans nos moyens humains et matériels tout en gardant l'objectif que cela permette de réelles économies financières.

Néanmoins la commune restera et doit rester la cellule administrative de proximité où chacun doit avoir sa place, où nous devons pouvoir trouver tout ce qui fait la qualité de la vie au quotidien. Cette qualité de la vie, elle passe par le maintien de nombreux services à la population, cette qualité de la vie, elle est due aussi à nos nombreuses associations, avec leurs bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et d'animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social.

Ce bulletin vous apportera une multitude d'informations sur la vie de notre commune. En le parcourant, je souhaite que vous preniez conscience qu'il peut faire bon vivre dans un village comme Bonny sur Loire et que l'on peut y puiser de réelles raisons d'espérer pour l'avenir.

A vous, à votre famille, à tous ceux qui vous sont chers je souhaite que 2016 soit toujours une très bonne année.

Michel Lechauve
Maire de Bonny sur Loire Conseiller Départemental

Editorial



**BULLETIN MUNICIPAL
BONNY-sur-LOIRE
N° 32**

Comité de rédaction :
commission communication

Photos : Mairie
Associations de Bonny
Louis-Ange SERRANO

Réalisation :
Mairie de Bonny-sur-Loire
02 38 29 59 00

Impression :
Imprimerie Centrale
ZI Rue Jacques Brel
45502 GIEN Cedex
02 38 67 00 26

Sommaire

EDITORIAL

Le mot du Maire 1

VIE COMMUNALE

Infos mairie 2
Infos pratiques 3-7
Santé 8-9
Finances 10
Travaux 11
Communauté communes 12

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Maisons fleuries 13

Cadre de vie 14-16
Enfance-Jeunesse 17-19

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des fêtes 20-21
Solidarité 22-23
Les associations de Bonny 24-34
Répertoire des associations 35-36

VIE ECONOMIQUE

Répertoire 37-39

ETAT CIVIL

40

Photos couverture : Jardin botanique rue de la Malitorne
Comice agricole du 2 août 2015

Coordonnées de la mairie

15 Avenue du Général Leclerc

Tél. : 02.38.29.59.00 - Fax 02.38.29.59.09 - Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h

Services au Public

PERCEPTION

30 Avenue du Maréchal Leclerc - GIEN 02.38.37.34.00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY

ou SUEZ ENVIRONNEMENT 09.77.40.84.08

ERDF GIEN 08.10.42.17.13

GRDF GIEN 08.10.43.30.45

GENDARMERIE Rue des Tilleuls- Briare 17

SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE 18 ou 115

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS 02.47.64.64.64

LA POSTE Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

NOTAIRE - CAUQUY Philippe - 5, Avenue G^{al} Leclerc

02.38.31.60.23

TAXI (SNCF)

Taxi CREIMER - Briare 02.38.31.27.95 - 06.08.18.80.67

(Tarif forfaitaire pour se rendre à la gare de Briare)

Services éducatifs & culturels

ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

4 avenue de la Gare 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

2 avenue de la Gare 02.38.31.63.57

- ECOLE DES GRANDS

10 rue de Bicêtre 02.38.31.60.58

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

(7h30-9h et 16h30 - 18 h) 06.77.77.87.93

MAISON DE PAYS

OFFICE DE TOURISME

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

BIBLIOTHEQUE

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

ouvert le mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 10 h à 12 h

Services sociaux

C.C.A.S. en mairie le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

ENFANCE MALTRAITEE (numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés 08.00.05.41.41

REPAS A DOMICILE

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie

Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

ECRIVAIN PUBLIC :

Vous souhaitez écrire une lettre, vous avez un formulaire à remplir, vous avez une démarche administrative à accomplir, un renseignement d'ordre juridique, vous pouvez vous adresser à la mairie, prenez rendez-vous.

UDAF (Point info familles)

Vous avez des questions liées à la vie familiale ?

Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

contactez nous au 02.38.71.99.11 ou 02.38.71.99.32 - site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.)

Ewelina GIZSEKIA - 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65

TELE ALARME (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

AGE CLIC (Centre Local d'Information de la Coordination) qui informe, conseille et accompagne dans les démarches toute personne âgée ou en situation de handicap de + de 20 ans. 02 38 38 37 51 - clicdugiennois@wanadoo.fr

Coordonnées
bâtiments communaux

GYMNASSE
02.38.31.64.28

SALLE POLYVALENTE
02.38.31.55.98

SALLE RUE DUGUE
02.38.31.54.87

STADE MARCEL GRONDIN
02.38.31.55.38

MILLE CLUBS
02.38.31.51.03

SALLE DE MUSIQUE
02.38.31.59.53

CANTINE
02.38.31.61.75





CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairie
Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut être présentée.

Payante dans le cas où l'ancienne carte sécurisée

ne peut être présentée (perte, vol...) : 25 € en timbres fiscaux.

Documents nécessaires : timbres pour l'envoi du dossier, ancienne carte, acte de naissance ou date et lieu de naissance des parents en cas de renouvellement, livret de famille, justificatif de domicile, 2 photos couleurs récentes. Autorisation du représentant légal et copie de la carte d'identité des parents pour les mineurs.

Déclaration de perte : Mairie.

Déclaration de vol : Gendarmerie.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Mairie de BRIARE sur rendez-vous.

Tél. : 02.38.31.20.08

PERMIS DE CONDUIRE

PREFECTURE DU LOIRET pour duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, perte.

Déclaration de vol : GENDARMERIE

Il est possible de consulter son solde de points sur internet via le site sécurisé <https://www.telpoints.info>, information gratuite. Des stages de sensibilisation au risque routier, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site internet : <https://www.permisapoints.fr>

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Préfecture, garage, concessionnaire.

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.

Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

PACS

Tribunal d'Instance – 84 rue du Général Leclerc – 45207 MONTARGIS cedex

Tél. : 02.38.85.24.42

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de GIEN

Tél. : 02.38.05.23.23

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.

Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE

Tél. : 02.38.69.76.20

Sites internet utiles :

www.service-public.fr

www.loiret.gouv.fr

Location de salle ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

SALLE POLYVALENTE

salle 1 (salle bar)	ETE	HIVER	salle 1 + grande salle	ETE	HIVER
1/2 journée	87.00 €	118.00 €	1/2 journée	138.00 €	189.00 €
1 journée	128.00 €	189.00 €	1 journée	199.00 €	296.00 €
2 jours consécutifs	189.00 €	312.00 €	2 jours consécutifs	312.00 €	490.00 €

SALLE DUGUE

salle RDC avec annexe ou salle 1er étage	ETE	HIVER	RDC + étage	ETE	HIVER
1/2 journée	46.00 €	57.00 €	1/2 journée	72.00 €	92.00 €
1 journée	62.00 €	87.00 €	1 journée	102.00 €	133.00 €
2 jours consécutifs	92.00 €	138.00 €	2 jours consécutifs	148.00 €	204.00 €

ETE : mai à octobre - HIVER : novembre à avril (sous réserve des conditions climatiques)

SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :

102.00 € pour une journée

125.50 € pour 2 jours

DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie

Service de collecte des déchets

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

- Bourg, le lundi (sacs noirs) et le jeudi après-midi (sacs jaunes)
- Ecart, le mercredi après-midi

DECHETTERIE - 02.38.31.59.64

ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h
samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

(appareils ménagers, matelas, sommiers, ferraille...)

- 18 mars 2016
- S'inscrire en mairie une semaine avant la date

DECHETTERIE D'ARRABLOY

Ouverte au public tous les jours de 8 h à 19 h (sauf le dimanche)
Accès gratuit aux particuliers
Artisans, commerçants et industriels : s'adresser à la direction de l'usine
au 02.38.67.16.70

CONTENEURS A VERRES :

Les verres doivent être impérativement jetés dans le conteneur et non déposés au pied.

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

Verres – journaux – emballages légers (tous les emballages autres que le verre à savoir : papier carton d'emballages et briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :
Des conteneurs sont à votre disposition sur les parkings d'Atac et Super U, intersection rue Château d'eau / rue des Varichards et rue du Pilon.

BALAYAGE DES RUES (dates à consulter sur www.bonny-sur-loire.fr ou en mairie)

Pensez à enlever vos véhicules !

Dans la poubelle jaune,
on met...



Aérosols



Boîtes en métal (Alu&Acier)



Bouteilles plastiques
alimentaires



Flacons plastiques
alimentaires gras



Flacons plastiques
domestiques



Briques alimentaires

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La TEOM est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est appliquée au nom des propriétaires mais elle peut être répercutée par les propriétaires sur les locataires.

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1er Janvier de l'année de l'imposition. La collecte de la taxe est prélevée par la Communauté de Communes du Canton de Briare à qui est transféré le service de collecte et de traitement des ordures ménagères. Pour ce faire la CCCB est adhérente au Syndicat Mixte de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM).

Avant 2012 c'est la CCCB qui réglait la totalité du coût d'enlèvement et du traitement des déchets ménagers ce qui laissait croire à certains contribuables que c'était gratuit car elle n'apparaissait pas sur les avis d'imposition. Depuis une part de 10%, progressive par année, est prélevée sur le foncier bâti, ce qui permet aux loueurs de récupérer sur les loyers cette taxe. Afin qu'il n'y ait pas d'impact fiscal sur les ménages, la taxe sur le foncier bâti a diminué d'autant. Ce n'est plus le cas actuellement à cause de la baisse drastique des subventions

de l'Etat aux communes. A noter que les hausses importantes du gas-oil et du taux de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes "TGAP" (+ 36 %) ainsi que les frais de mise aux normes de l'usine d'incinération et l'augmentation de la TVA (+ 3 %) ont eu une incidence forte sur le coût du ramassage et du traitement des déchets ce qui explique l'augmentation importante de la redevance annuelle. Il est attendu qu'en 2016 les taxes (TVA et TGAP) seront en hausse, c'est pourquoi il est envisagé de diminuer les prestations pour limiter l'augmentation de la redevance, par exemple ramassage des sacs jaunes tous les 15 jours.

Comment la TEOM est-elle calculée ?

La base de calcul de la TEOM est la même que celle de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), payée par les propriétaires de maisons ou d'appartements. La TEOM est calculée en tenant compte de la superficie du logement et des éléments de confort de ce dernier (nombre de WC, de SDB, situation en ville ou à la campagne, ...)

C'est la loi qui détermine les modalités de calcul. Le nombre de personnes dans le logement et leurs situations sociales des occupants ne sont pas pris en compte. Les abattements possibles pour la taxe d'habitation ne sont pas répercutés sur la taxe foncière.

BRUIT



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :

- du lundi au samedi : de 8 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h

QUAND L'AMI DE L'HOMME DEVIENT GENANT...

Avoir un chien : une envie, un rêve, une nécessité...? à chacun son motif. Mais... avoir un chien impose une responsabilité.



Peut-il errer ? peut-il aboyer de façon intempestive ? Peut-il laisser des traces malodorantes de son passage ? Non !

Avoir un chien cela suppose pour son maître un comportement responsable.

Son chien ne doit pas être pour l'autre une nuisance sonore, olfactive ou autre. Il se doit de respecter les règles de bienséance vis à vis de ceux qui l'entourent, c'est tout simplement une question de respect !

LES FEUX



Les feux de plein air sont réglementés par 2 arrêtés préfectoraux qui stipulent que le brûlage à l'air libre est interdit.

Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins peut être toléré en fonction des circonstances locales (éloignement d'une déchetterie, absence de moyens de transport des déchets pour les particuliers, mobilité réduite, apports qui satureraient la déchetterie...)

Dans ce cas, le brûlage ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage et le propriétaire devra prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir des risques.

Concernant le brûlage des sacs plastiques, des résidus divers..., celui-ci est interdit et les déchets doivent être apportés à la déchetterie.

ENTRETIEN DES HAIES

Agir avant l'accident...



Un entretien régulier des haies et arbres bordant la voie publique permet de faciliter la circulation des véhicules, des piétons et d'assurer une meilleure visibilité des panneaux de signalisation.

Il est donc impératif d'éliminer tout ce qui déborde et constitue une gêne. Il revient à chaque propriétaire riverain concerné de veiller à l'entretien de ses arbres et de ses haies.

A défaut, la commune peut engager des démarches pour faire procéder à un élagage des haies et arbres qui obstruent ou dégradent le domaine public. Dans ce cas, les frais engendrés sont bien évidemment à la charge du propriétaire.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

La prévention consiste à adopter les bons gestes, mais aussi à respecter les règles de sécurité.

La majorité des décès dus aux émanations surviennent l'hiver.

Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Du monoxyde de carbone (ou CO), un gaz particulièrement toxique résultant d'une mauvaise combustion peut alors se dégager des appareils de chauffage, des cheminées ou des appareils fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

Près de neuf intoxications sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat. La chaudière y est la source d'intoxication la plus fréquente.

LES EFFETS

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est inodore, invisible et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

Maux de tête, nausées, vomissements... sont les symptômes qui doivent alerter.

Si ces derniers sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112



Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

D'autres informations :
<http://www.prevention-maison.fr>

LES PREENSEIGNES

L'utilité d'une présignalisation, hors agglomération, d'activités apportant un service aux personnes en déplacement avait été prise en compte par une loi de décembre 1979.

Les conditions imposées aux préenseignes, notamment en termes de dimensions, de distance et de nombre, n'ont pas empêché leur multiplication anarchique aux abords des routes et la dégradation des paysages ruraux qui en résulte.

La loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 et son décret d'application ont modifié profondément le régime des publicités et des préenseignes en restreignant et en redéfinissant les activités susceptibles d'en bénéficier. Un délai de 5 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi, soit le 13 juillet 2015, a été donné pour le retrait ou la mise en conformité des dispositifs. Il en sera de même pour la mise en conformité des enseignes qui est fixée au 01 juillet 2018.

Désormais, seules les activités suivantes pourront être signalées hors agglomération :

- Activité en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales.
- Activités culturelles.
- Monuments historiques classés ou inscrits et ouverts à la visite.
- A titre temporaire, les activités ayant le caractère d'opérations exceptionnelles ou de manifestations à caractère culturel ou touristique.

Les dispositifs qui signalent principalement les hôtels, les restaurants, les stations-services, ... doivent disparaître. Pour ces activités, la Signalisation d'Initiative Locale (SIL) pourra se substituer aux préenseignes. Relevant du code de la route, elle a pour objet d'assurer la signalisation des services et équipements tout en renforçant la protection du cadre de vie en raison de son format réduit et de sa normalisation en termes de couleurs et d'idéogrammes (lettrage, dimension, activités signalées).

LOTOS, LOTERIES, TOMBOLAS

L'association doit répondre aux 2 critères suivants :



- agir de façon désintéressée, c'est-à-dire sans rechercher le profit,
- créer une animation sociale ou financer des activités d'ordre culturel, scientifique, éducatif ou sportif.

Un loto traditionnel est un jeu de hasard avec des grilles et jetons numérotés tirés au sort ("quines", rifles", etc.). Un mineur peut y participer.

L'organisation d'un loto traditionnel doit remplir les conditions suivantes :

- se faire dans un cercle restreint,
- le but doit être social, culturel, éducatif, sportif, etc.,
- les mises doivent être inférieures à 20 €,
- les lots doivent être des biens, des services ou des bons d'achat non remboursables. Les lots ne peuvent pas être des sommes d'argent.

Conditions

Une loterie doit être destinée à des actions de bienfaisance, au financement d'activités sportives, au soutien des arts, etc.

Capital d'émission et frais d'organisation

Au-delà de 7 500 € de capital d'émission (prix unitaire du billet multiplié par le nombre de billets émis), l'association doit faire preuve d'une solidité importante et de besoins de financement précis (par exemple, la création d'un projet).

Demande d'autorisation

La demande d'autorisation s'effectue via le formulaire cerfa n°11823*02 et est adressée au maire.

L'AFFICHAGE DES ASSOCIATIONS

L'affichage des manifestations est également intégré dans la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010.

Toute commune est tenue de mettre gratuitement à disposition un ou plusieurs emplacements destinés à l'affichage d'opinion et aux publicités relatives aux activités des associations sans but lucratif.

A Bonny, nous avons plusieurs panneaux situés à certains points de la ville afin de promouvoir les manifestations à venir (Panneaux dans le centre, vers les écoles, à l'entrée de la ZA Champagne, Villeneuve, arrêt bus Puiseaux).

Concernant la pose en bordure de route, la commune a dû réglementer les règles d'implantation suite à un trop grand nombre de panneaux, surtout dans le secteur de la ZA Champagne.

Dorénavant, les règles suivantes doivent s'appliquer :

- Seules les manifestations se déroulant dans un rayon de 25 kms autour de Bonny pourront faire l'objet d'un affichage
- Pas d'affichage sur les panneaux de signalisations routiers, sur les candélabres et sur les arbres.
- Secteurs autorisés : à chaque entrée de ville mais qu'à l'intérieur de l'agglomération
- Nombre de panneaux : 1 par secteur
- Taille des panneaux : 1 m x 1 m maximum
- Pose : 15 jours avant
- Dépose : 48 h après la manifestation
- Les panneaux restent sous la responsabilité de ceux qui les posent.
- Demande écrite obligatoire au Maire pour l'affichage des associations extérieures de Bonny
- Pas de demande écrite des associations Bonnychonnes mais elles sont tenues de respecter les consignes ci-dessus

Pour l'affichage à l'extérieur de l'agglomération en bordure de routes départementales (route de Beaulieu, D2007, route de Dammarie, route d'Auxerre), faire la demande au Département.

Manquement aux obligations :

Pour tout affichage qui ne serait pas conforme avec les dispositions ci-dessus, les panneaux seront retirés immédiatement et l'association s'expose à des poursuites.



La TNT passe à la HD

Le 5 avril prochain, la Télévision Numérique Terrestre passe à une nouvelle norme : la Haute Définition... Si votre téléviseur n'est pas compatible, vous ne recevrez plus la télévision le 6 avril.

Pour savoir si vous êtes compatible : deux possibilités : soit vous voyez le logo « TNT HD » sur votre téléviseur, soit en vous plaçant sur la chaîne 7 ou 57, vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran.

Si vous n'êtes pas compatible : deux possibilités : soit acheter un nouveau décodeur (30 €), soit acheter un nouveau téléviseur !

Vous souhaitez davantage d'informations ? Deux possibilités : www.recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818.

Des Aides pour les Logements

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'HABITAT (OPAH)

Cette opération est mise en place par le SARBPL (syndicat d'Aménagement Rural du Berry et de la Puisaye du Loiret) qui comprend les anciens cantons de Briare et Chatillon.

Des aides financières pour améliorer les logements de plus de 15 ans sont possibles : réhabilitation, économies d'énergie, adaptation au vieillissement, bien entendu sous certaines conditions :

Pour les propriétaires et les locataires sous conditions de ressources. Par exemple pour 2 personnes les revenus de 2013 ne doivent pas dépasser 26 811 € et pour 4 personnes dans le logement le plafond est de 37 669 €.

Pour les propriétaires bailleurs, à condition qu'ils s'engagent à louer pour 9 ans à un niveau de loyer plafonné et à des personnes ayant un certain niveau de ressources. Dans le cadre de l'OPAH, des dispositifs existent pour limiter les risques locatifs.

Dans tous les cas, vous bénéficierez d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour l'ensemble des démarches.

Pour plus de renseignements, ou pour un rendez-vous au domicile ou en mairie contacter SOLIHA (SOLLIdaires pour l'HAbitat).

Nos correspondants Mme Beauvir ou M. André.

SOLIHA

4 rue de Patay
45000 Orléans

tel 02 38 77 84 89
opahsarbpl@orange.fr



PRET A TAUX ZERO

Ce prêt est désormais accessible pour acheter un logement ancien dans certaines communes dont Bonny. Il est délivré pour une première acquisition, sous conditions de ressources et de travaux à réaliser. Ceux-ci doivent correspondre à 25 % du coût total.

Quelques exemples de plafond de ressources en 2015 qui correspondent à l'avis d'imposition de 2013 (N-2) : 2 personnes dans le logement 30 800 €, 4 personnes 44 000 €. (Ces plafonds changeront en 2016)

Pour le montant du prêt, les conditions de remboursement, se renseigner auprès de l'ADIL du Loiret (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

ADIL - Espace Info Energie

19 rue des Huguenots
45000 Orléans

tel 02 38 62 47 07
www.adil45.org



ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Sur notre commune 2 bailleurs sociaux sont présents : Vallogis et Logem Loiret. Ils proposent des logements qui vont du F1 au F4.

Pour faire une demande il faut remplir un dossier que l'on retire en mairie ou chez un bailleur. Il suffit de se munir d'une pièce d'identité et du dernier avis d'imposition. Un numéro unique est alors attribué, il est valable pour tout le Loiret.

Quand un logement est déclaré libre la commission logement doit proposer 3 dossiers par logement. Sauf urgence, la commission propose les dossiers par ordre d'inscription en tenant compte de la taille du logement et de la composition de la famille.

Des documents complémentaires sont demandés. Il est important de compléter le dossier avec soin en donnant le maximum de renseignements.

C'est le bailleur qui choisit le locataire lors d'une réunion où la commune peut être représentée.

Services médicaux et paramédicaux

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue 02.38.36.21.89

Médecins généralistes

Dr PERICO Cristina 02.38.05.06.60

sur rendez-vous

Dr SHESTAKOVA Nadia 02.38.35.11.98

sur rendez-vous - absente le jeudi

Chirurgien - Dentiste

Dr FREGEAI Vincent 02.38.31.51.99

sur rendez-vous - absent le jeudi

Cabinets d'infirmiers

Mmes VIGNERON Réjane - RACARY Anne-Laure

NARCISO Jessica 02.38.31.51.95

Permanence du lundi au samedi de 7 h 30 à 8 h 15

Mme GIACOMINI Murielle 02.38.31.64.96

Permanence le mardi et le jeudi de 7 h 30 à 8 h 15

Pédicure - Podologue

Mme BOIZEAU Gaëlle 06.64.30.19.70

sur rendez-vous

Psychologue Clinicienne

Mme BOULARD Faustine 06.74.69.67.55

Sur rendez-vous

Sage-femme

Mme PERRIN Sylvie 06.33.93.24.23

Permanence les jeudis sur rendez-vous uniquement

Diététicienne

Mme CHANDEZON Isadora 06.95.37.91.44

sur rendez-vous

Protection Maternelle et Infantile

Mme MANIA 02.38.05.23.62

Permanence le 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Assistante sociale

Mme ROUX Bérangère 02.38.05.23.23

Sur rendez-vous le mardi

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle

ZA la Champagne 02.38.31.64.82

PHARMACIE / MATERIEL MEDICAL

VINCENT Sandrine - MICHOUX Nelly

9, Pl. Beupin Lagier 02.38.31.62.31

VETERINAIRE

LUCAS-AUGE -WITORSKI -VELLA SCP

ZA la Champagne 02.38.31.70.00

ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RETRAITE

Afin de soulager les aidants, un accueil de jour (10 places) est possible à la Maison de retraite "les Jardins de la Loire" pour les personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le service est proposé du lundi au vendredi de 10h à 17h. Un service de ramassage à domicile est effectué dans un rayon de 20 kms autour de la résidence. Pour tout renseignement 02.38.31.57.92 ou acc@jdl45.fr

Santé

DISTRIBUTION 2016 DES COMPRIMÉS D'IODE

Les comprimés d'iode sont régulièrement distribués, depuis 1997, aux habitants situés dans le périmètre du PPI (Plan Particulier d'Intervention) qui est de 10 kms autour d'une centrale nucléaire. La dernière distribution s'est déroulée en 2009, les comprimés fournis à cette époque ayant une durée de validité de 7 ans une nouvelle campagne aura lieu en 2016.

Ces comprimés servent à protéger la thyroïde en cas d'accident nucléaire avec relâchement de gaz radioactifs.

En France ce sont 536 400 boîtes qui seront distribuées aux foyers et aux collectivités concernés sur les 19 zones PPI. Pour ce faire un comité de pilotage pluraliste a été formé. Les membres sont issus de : l'ASN (pilotage), ministère de l'Intérieur, la Santé (DGS), EDF, l'ANCCLI, l'ordre des pharmaciens, l'ordre des médecins, l'IRSN, l'éducation nationale, l'ARS, l'ARCICEN.

C'est EDF qui finance l'opération de distribution et de communication.

Cette distribution va faire l'objet d'une communication appuyée afin d'avoir les bons gestes pour prendre ces comprimés et en connaître la posologie. Le calendrier suivant a été établi : septembre 2015 : information aux préfets par le ministère de l'intérieur. Courant novembre 2015 : mobilisation des maires par

les préfets. Décembre : mobilisation des pharmaciens et des médecins. Janvier 2016 : réunions publiques aux riverains. Un courrier explicatif et contenant les bons de retrait sera adressé à chaque foyer. Les boîtes sont à retirer dans les pharmacies.

LEXIQUE :

- PPI : Plan Particulier d'Intervention.
- ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire.
- DGS : Direction Générale de la Santé.
- ANCCLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information.
- IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.
- ARS : Agence Régionale de Santé.
- ARCICEN : Association des Représentants des Communes d'Implantation de Centrales et Etablissements Nucléaires.



la Maison de Santé

Les intervenants de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bonny ne sont pas que des noms : ils sont également des visages... les voici :



Nadia SHESTAKOVA



Cristina PERICO



Xxx YYY

Depuis sa création, la MSP de Bonny est prévue pour accueillir trois médecins afin d'offrir une disponibilité et une écoute permettant une prise en charge optimale. Tout est fait pour permettre la venue, courant 2016, de Xxx YYY, qui viendra compléter l'équipe de votre MSP.



Réjane VIGNERON



Anne-Laure RACARY



Jessica NARCISO

Toutes trois infirmières, elles seront aux petits soins pour vous

Murielle GIACOMINI, infirmière, sera également aux petits soins et, comme ses collègues, vous piquera avec délectation...



Le Docteur FREGÉAL vous accueille pour exercer son art : la chirurgie dentaire !



Gaëlle BOIZEAU, pédicure-podologue, s'occupera, ô surprise, de vos pieds.



Faustine BOULARD
Psychologue Clinicienne

Isadora CHANDEZON
Diététicienne
Nutritionniste



Sylvie PERRIN, Sage Femme



Mme MANIA, Protection Maternelle & Infantile



Mme ROUX, Assistante sociale

Durant l'année 2016, les ateliers d'éducation thérapeutique vont se développer et des actions de santé seront mises en œuvre mais surtout, les échanges entre professionnels de santé vont se structurer. Ainsi, chaque fois que cela semblera utile et si vous l'autorisez, ils échangeront sur votre dossier afin de trouver la meilleure stratégie thérapeutique.

Des finances communales particulièrement malmenées

Une commune, comme une entreprise ou un ménage doit se gérer en « bon père de famille », son budget doit répondre à certains principes et respecter certains ratios cibles :

Le budget 2015 de la commune de Bonny s'élève 3 191 958 € dans sa section de fonctionnement.

Les recettes (3 191 958 €) sont composées des :

- reports des excédents de fonctionnement des années antérieures : 1 227 727 € (cette somme qui peut paraître importante par rapport au montant global du budget constitue une réserve que la commune a accumulée depuis quelques années en vue d'être utilisée quand sera lancé le projet de restructuration des écoles)
- produits des services et de gestion courante : 118 600 € (locations de salle, locations d'immeubles)
- recettes fiscales et autres taxes : 1 325 359 €
- dotations de l'Etat : 514 157 €
- divers produits exceptionnels : 6 115 €

Les dépenses (1 785 033€) sont composées des :

- charges à caractères générales : 573 100 € (énergie, entretien du patrimoine..)
- frais de personnel : 911 700 €
- prélèvements par l'Etat : 51 320 €
- charges de gestion et les subventions attribuées : 228 913 €
- intérêts d'emprunts : 20 000 €

La différence (1 406 925 €) est l'autofinancement que la commune peut consacrer à des investissements appelée en jargon comptable CAF (capacité d'autofinancement).

Ce critère est un des ratios cibles le plus important dans une gestion communale, il détermine la capacité de la commune à investir, il ne doit jamais être négatif car une commune n'a pas le droit de financer des dépenses de fonctionnement à crédit. La CAF doit assurer le remboursement des emprunts et détermine la possibilité ou non d'en réaliser de nouveaux.

C'est donc un critère dont l'évolution doit être suivie avec le maximum d'attention. Dans les collectivités locales ce critère a été mis à mal depuis quelques années par certaines décisions gouvernementales dont les deux plus douloureuses sont :

- la mise en place progressive d'un fond de péréquation intercommunal à partir de 2012 : ce fond consiste à prélever à des communes censées plus riches pour donner à des communes censées plus pauvres. C'est ainsi que Bonny s'est vu prélever 8 751 € en 2012, 21 416 € en 2013, 32 508 € en 2014, 46 002 € en 2015. Les prévisions pour 2016 et les années suivantes seront un prélèvement de l'ordre de 55 000 € par an.

- la diminution de la dotation globale de fonctionnement : cette baisse a commencé en 2014 et ira croissante jusqu'en 2017. Cette DGF qui était de 271 596 € en 2013 est passée à 247 795 € en 2014 puis à 192 131 € en 2015, elle est programmée à 165 223 € pour 2016 et 123 937 € pour 2017.

Ces deux mesures vont entraîner à partir de 2017 une baisse de plus de 200 000 €/an (271 596 - 123 937 + 55 000) de notre CAF soit près de 50 % par rapport à ce que nous pouvions dégager jusqu'en 2013. Cette situation va être intenable pour de nombreuses collectivités, les seuls leviers et choix pour y remédier sont :

- réduire certaines dépenses de fonctionnement sachant que cela peut entraîner la réduction de certains services ou aides diverses à la population. Le recours aux achats groupés et à plus de mutualisation intercommunale sera une piste prioritaire à privilégier

- différer certains investissements avec les conséquences que cela peut avoir sur la commande publique et l'activité des entreprises.

- avoir recours à une hausse de la fiscalité.



Travaux 2015-2016

Une nouvelle fois de gros travaux ont été différés. En effet la réfection de la rue des Murs de ville a été remplacée par celle de la rue du Château, les subventions de Conseil Départemental ayant été attribuées pour cette rue en juillet 2015. Le temps de finir les études et de tout préparer, les travaux devraient débuter en mars 2016 pour se terminer en mai-juin 2016.

Aménagement Terrain 55 Grande rue

dans la partie basse, création d'un espace paysager de loisirs et dans la partie haute quelques places de parking communiquant avec la grande rue. Début des travaux printemps 2016. Coût estimatif 150.000 € avec une subvention de la Région.

Assainissement des Loups

les travaux ont été mis en sommeil en 2015 en raison d'une rentrée budgétaire assainissement très inférieure aux prévisions et à la suppression des subventions de l'Agence de bassin car il y a moins de 100 habitants dans le hameau (équipement inférieur à 100 équivalent habitant). Mais le conseil a décidé de reprendre et de finaliser les études pour réaliser ces travaux très attendus par les habitants du hameau au printemps 2016.

Restructuration des Ecoles

Le conseil a décidé de construire une école maternelle neuve en tranche ferme pour un coût estimatif de 2.300.000 € TTC, et en tranche conditionnelle un restaurant scolaire pour un coût estimatif de 2.000.000 € TTC (qui sera construit ultérieurement si les finances de la commune le permettent). La Société EXPRIMME chargée de la mission d'assistance et de programmation a présenté le planning de construction de l'école maternelle à l'emplacement de l'espace libéré près de l'école des grands :

- étude, conception, permis de construire de décembre 2015 à mai 2017
- choix des entreprises de mai 2017 à septembre 2017
- construction proprement dite de septembre 2017 à août 2018
- ouverture possible rentrée 2018

Ces trois gros investissements vont nous occuper pour l'année 2016 et pour la partie des écoles jusqu'à la fin du mandat et très certainement encore plusieurs mandats pour finaliser la restructuration complète de ces écoles.

Travaux entretien

- Réfection extérieure du gymnase : peintures réalisées par l'entreprise MORINI coût 10 054 € TTC
- Réfection des gouttières dans différents bâtiments, réalisées par l'entreprise Pascal Robert coût 6 000 € TTC
- Aménagement carrefour des écoles (vers le monument) pour plus de sécurité, réalisé en partie en régie coût 1 850 € TTC
- Rue de Bicêtre purges de chaussée et accès à la cantine (goudronnage) ; Rue des Puisseaux regard pluvial ; Rue de la Malitorne tout à l'égout effondré ; Faubourg Villeneuve problème pluvial : coût 12 000 € TTC
- pose d'une rampe handicapés à l'école maternelle coût 2 040 € TTC
- Pose de 6 plots sur le parvis sud de l'église par l'Entreprise Decherf coût 2 952 € TTC



Travaux accessibilité bâtiments

Travaux de mise aux normes obligatoires dans les 3 ans, avec dérogations possibilité de les réaliser dans les 6 ans. Coût estimatif 402 000 € TTC.



Travaux Eglise

Dans les années à venir des travaux importants seront à prévoir sur l'église notamment sur la toiture pour garder l'édifice au sec. Choix d'un maître d'œuvre en fin d'année pour programmation selon l'étude diagnostic avec un devis estimatif de 1 300 000 € TTC

Renouvellement contrats

- Balayage des rues, entreprise choisie VEOLIA coût 18 019 € pour 3 ans plus traitement des boues 50 € tonne
- Entretien des 6 postes de relevage de tout à l'égout et station d'épuration, entreprise Meyer coût 4 293 € TTC
- Visite périodique des ERP (Etablissement Recevant du Public) sur 4 ans Entreprise SOCOTEC pour 18 250 € TTC

Evolution du paysage communal et intercommunal

À la suite de la révolution française, notre territoire s'est organisé, dans un système très jacobin, essentiellement autour de 2 échelons territoriaux : les communes et les départements. Au fil du temps et notamment au cours des dernières décennies, avec l'apparition de nouveaux besoins et la volonté du législateur d'une certaine décentralisation, de nouveaux niveaux de collectivités et structures intercommunales ont été créés (régions, syndicats, communauté de communes, communautés d'agglomération, pays, métropole...). Aujourd'hui, cette organisation, qualifiée de « millefeuille territorial », est peu lisible pour le commun des administrés, elle est accusée d'être coûteuse dans une période où les finances publiques se raréfient. C'est pourquoi depuis quelques temps plusieurs lois ont été votées avec la volonté de rationaliser et clarifier l'organisation territoriale de la République. La dernière en date étant la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée et promulguée le 7 août dernier. Ces différentes évolutions législatives vont impacter profondément notre paysage territorial et son fonctionnement. Certaines auront des conséquences directes sur la vie communale.

Voici les points les plus importants de ces différentes lois :

-Le redécoupage des régions : le nombre de régions dans la France métropolitaine passe de 20 à 13 (notre région Centre n'est pas modifiée dans son périmètre, elle prend simplement le nom de Centre Val de Loire).

-La fin de la clause de compétence générale pour les départements et régions, c'est-à-dire que ces collectivités ne pourront intervenir que dans des domaines autorisés par la loi. Néanmoins si certaines compétences seront exclusives tels le développement économique attribué aux Régions, d'autres pourront être partagées tel le tourisme, le sport, la culture ou être déléguées d'une collectivité à l'autre comme les transports.

-Le renforcement des communautés de communes avec la mise en place d'un nouveau schéma de coopération intercommunal. Pour le Loiret, ce schéma a été établi en octobre 2015, après consultation des différentes collectivités, il sera validé début 2016, chaque communauté de communes devant avoir au moins 15 000 habitants la Communauté de Communes de l'ex Canton de Briare (CCCB) à laquelle Bonny appartient et la Communauté de Communes de l'ex Canton de Chatillon sur Loire (CCCL) seront amenées à fusionner au cours de 2016 constituant un ensemble de 20 communes et 18 849 habitants. Certains syndicats situés dans le périmètre de la nouvelle communauté de communes seront supprimés, ce sera le cas du SARBPL qui regroupait les 2 communautés de communes et du SABL qui comprenait les communes de Bonny, Beaulieu, Chatillon, St Firmin, Briare et Ousson.

-De nouvelles compétences pour les communautés de communes : en se regroupant les nouvelles communautés de communes, avec leur nouveau périmètre devront reprendre toutes les compétences que chacune des communautés avaient avant. La loi impose aussi de prendre certaines compétences nouvelles qui pouvaient être exercées par les communes ou des syndicats de communes : le tourisme en 2017 (cela aura pour conséquence la suppression des Offices de Tourisme communaux tel que celui de Bonny et la création d'un office de tourisme intercommunal), la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) en 2018, l'eau et l'assainissement en 2020 (ce qui supposera une harmonisation des prix et des modes de gestion de l'eau entre les 20 communes). Il est à noter aussi que la Communauté de Communes de l'ex Canton de Briare a pris au cours de 2015 la compétence pour l'instruction du droit des sols et a décidé d'établir un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui remplacera notre PLU communal actuel. Ce PLUi permettra de se mettre en conformité avec les orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui sera validé en mars 2016.

-La loi offre aussi maintenant la possibilité aux communes qui le souhaitent de se regrouper en « commune nouvelle ». Des incitations financières importantes sont données aux communes qui s'engageraient dans une telle démarche. Cette dernière doit être mûrement réfléchie, elle suppose le renoncement pur et simple à l'identité de sa commune d'origine. La commune de Bonny et les communes environnantes n'envisagent pas ce mode de regroupement à court terme.

C'est donc une évolution importante que les communes seront amenées à conduire dans les prochaines années. Espérons que cette évolution et ces réformes permettront de maintenir, voire d'améliorer les services à la population tout en faisant de réelles économies et sans éloigner le citoyen de ses instances dirigeantes. Ce sera là tout le défi pour les élus.

Maisons fleuries



*J'ai descendu dans mon jardin...
Pour y cueillir du romarin.....*



Chaque année, la découverte des jardins est un véritable plaisir, grâce à la bonne volonté de nos amoureux des fleurs et ce malgré une météo peu favorable.

Celle-ci permet de contempler une multitude de couleurs et d'ambiances. Cette palette nous fait vivre de bons moments et nous met du baume au cœur en donnant à notre commune un "je ne sais quoi" où il fait bon se promener, en s'émerveillant souvent au détour d'une rue ou d'un chemin.



Toujours aussi beaucoup de passion dans les mains de nos jardiniers, qui font de Bonny, un cadre de vie toujours agréable, très apprécié des touristes. Beaucoup de variétés florales aux teintes chaque fois renouvelées pour le plaisir des yeux. Un grand merci à eux..

Merci également à l'équipe du jury, qui permet chaque année de récompenser les lauréats. Avec des fleurs....bien sûr.

Alors rendez-vous l'année prochaine.



1er prix du concours des maisons fleuries 2015

- Habitation avec jardin paysager visible de la rue : **M.Mme LOUAULT Philippe**
- Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public : **M. MME FOURNIER Raoul**
- Ecart habitation avec espace limité : **MME LEROUX Michèle**
- Ecart habitation avec jardin : **M. MME BOULET Patrick**
- Jardins potagers fleuris avec ou sans habitation sur le site : **M. Mme LACOUR Daniel**
- Commerces, entreprises, bureaux, artisans lieux d'accueil touristiques : **Ent. A BRUNI**

Environnement



TOUS A VOS BINETTES

En effet, à partir du 1er janvier 2017, les communes n'auront plus le droit d'utiliser des produits de traitement pour entretenir les trottoirs, les espaces verts Ni pour protéger et embellir les massifs de fleurs, les arbres et arbustes. Une dérogation est néanmoins possible pour les cimetières et terrains de sport.

Différents systèmes sont proposés par les entreprises :

- brûlage au gaz : onéreux et dangereux
- brûlage à l'eau bouillante : pas facile à mettre en œuvre et dangereux
- différents systèmes mécaniques pas très concluants

Il ne reste que la bonne vieille binette !

Mais les employés communaux ne feront pas le tour. La solution est que chaque habitant entretienne le trottoir devant chez lui. Et en tout état de cause, il faudra tolérer des mauvaises herbes un peu partout !

Pour 2016 on choisira une rue pour faire un test, avec des habitants volontaires et bénévoles !

A savoir également que les produits phytosanitaires seront interdits aux particuliers à partir du 1er janvier 2019.... Seuls les professionnels (maraichers, agriculteurs, arboriculteurs, vigneron..) auront le droit d'utiliser des produits de traitement avec beaucoup de contraintes et de restrictions.

Nous vivons dans un monde moderne !

Le vide grenier de la Villeneuve

Pour ce 20^{ème} vide-grenier "Dame Météo" nous a un peu malmené avec son petit vent un tantinet frisquet. Quelques apparitions de "Sieur Soleil" furent les bienvenues.

Malgré ce temps capricieux, les plus courageux se sont rassemblés malgré tout pour faire de cette journée un moment convivial. Les bonnes affaires étant tentantes ont comblé les visiteurs toujours à la recherche du petit coup de "cœur".



La tombola a eu moins de participants cette année, mais le tirage au sort a récompensé 6 personnes. Attendons l'an prochain....

Merci à nos fidèles bénévoles et à l'appui de ceux venus en renfort, qui a été très apprécié, souhaitons les revoir l'année prochaine.....

Rendez-vous donc en 2016, avec un soleil radieux et aux exposants qui, nous l'espérons, seront encore nombreux à venir pour cette journée de détente



Bibliothèque Municipale

29 Grande rue
Tél.fax 02.38.31.57.71

L'accès à la Bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous



En relation avec la Bibliothèque du Loiret, les documents varient selon les demandes.

Horaires D'ouverture :

Mercredi : 14h-16h
Samedi : 10h à 12h

Horaires d'été :
(Juillet et Septembre)
Samedi : 10h à 12h

FERME EN AOUT

Que vous aimiez vous évader dans un monde imaginaire ou frissonner au rythme d'une enquête policière, ou encore découvrir l'histoire, vous trouverez votre bonheur à la Bibliothèque Municipale de Bonny sur Loire, et ce, toute l'année.

Documents à disposition :

- Plus de 3 000 livres
- Policiers
 - Littérature générale
 - Loisirs, bandes dessinées
 - Sciences humaines
 - Biographie....

TARIF 2016

GRATUIT
jusqu'à 15 ans.

8 € par adulte pour
l'année civile.

Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire, l'utilisateur doit présenter une pièce d'identité.

Tout enfant mineur doit être accompagné d'un parent

SAA 40^{ème} Salon d'art d'automne

L'année 2015 a marqué le 40^{ème} anniversaire du traditionnel Salon d'Art d'Automne (SAA) ouvert du 24 octobre au 1er novembre. Une soixantaine d'artistes de tous niveaux a répondu présent pour ce millésime.



Différents styles étaient proposés aux visiteurs, formant un ensemble de qualité. Plus de 620 amateurs d'art ont osé

pousser la porte et admirer les œuvres mais une météo trop clémente avait incité de nombreuses personnes à profiter du soleil de cet automne exceptionnel.

A l'occasion de cet événement, deux toiles des fondateurs du salon étaient présentées sur la scène. Il s'agit d'artistes bonnychons que beaucoup ont connu André Feuillette et Gaston Cherrier. A leurs côtés les œuvres d'anciens invités d'honneur complétaient cet espace où l'on pouvait découvrir des artistes aux styles très différents selon les époques de création tel que Claude Bazin, Bruno Présinat, Sho Asakawa, l'abbé Gallerand, Marc Habarnau, Jipe Vieren, Karina Schneiders, Serge Mickaël, Frédéric

Gardinier, Françoise Lademoisel, Natacha Bouimistr ou Christiane Verhecke.

L'invité d'honneur de cette année était le peintre orléanais Michel Bougas, grand maître du trompe l'œil. Ce peintre hyperréaliste, très rigoureux dans son travail, met en scène des objets de son quotidien. Chaussures ou jouets d'enfants, dessous féminin en dentelle, vieux volet à la peinture écaillée se trouvent sublimés par la qualité

de sa technique qui garde l'essentiel en éliminant le

superflu. Nombreux étaient les visiteurs de ce salon, à vouloir toucher cette chaussure ou ce string semblant sortir de la toile.

Distingué par de nombreux prix, il est médaillé d'or d'Art Sciences et Lettres et expose ses œuvres en France et à l'étranger. Michel Bougas peintre accessible et sympathique, travaille et expose dans son atelier à Orléans (69, rue d'Illiers).

Cet événement a été organisé par la commune de Bonny en partenariat avec le Conseil Départemental du Loiret, l'Office de tourisme, la Maison de Pays et la Communauté de Communes qui a offert un trophée lors du vernissage.

Le prix « spécial du jury », prix du Conseil Départemental a été remis à :

- **Nadine LEROY de Saint Privé (89)**

Le vote du public a permis de désigner les artistes préférés.

* Le prix « trophée de la Communauté de Commune » en sculpture a été remis à :

- **Michel Couet de Gien (45)**

* Les prix « trophée de la Commune » en peinture ont été remis à :

- **1^{er} prix François Morel de Baugy (18)**
- **2^{ème} prix René Barle de Coulanges les Nevers (58)**
- **3^{ème} prix Joël Kerangueven de Quimper (29)**
- **4^{ème} prix Francette Lebeau de Briare (45)**
- **5^{ème} prix Colette Parizot de Cosne sur Loire (58)**
- **6^{ème} prix Anna Gérôme de Bonny sur Loire (45)**
- **7^{ème} prix Simone Berton de Bonny sur Loire (45)**

Merci à nos partenaires Super U et Val Fleuri, merci également à tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

« De tous les arts celui qui nourrit le mieux son homme, c'est l'art culinaire »

Citation de Pierre Dac



Cadre de vie

Sanciau, Chanciau, Crepiau, Crapé, Robigneau et autre omelette à la farine

En Berry on ne mangeait pas les sanciaux seulement pour Mardi gras ou la Chandeleur, les paysans en consommaient souvent, après la soupe du matin. Le sanciau, dit aussi chanciau, peut-être à cause de la croyance qui voulait qu'en empoignant le manche de la poêle avec une pièce dans la main le jour de la Chandeleur, on fasse venir la fortune.



Pour quatre parts : soixante grammes de farine. Deux verres de lait. Un œuf. Deux cuillères à soupe de sucre. Une pincée de sel. Deux, trois ou quatre pommes. Environ vingt grammes de beurre (n'hésitez pas à en mettre plus). Une goutte d'alcool (marc, poire, prune..)

Mélangez la farine, le sucre, le sel. Incorporez l'œuf entier battu dans le lait et une demi-cuiller à café de marc (poire, prune..). Battez bien (au fouet c'est facile). Laissez reposer pendant que vous préparez les pommes. Coupez les pommes en lamelles, faites fondre le beurre dans la poêle, faites dorer puis fondre tranquillement les pommes. Ajoutez la pâte et faites cuire à feu doux. Finissez la cuisson en retournant le sanciau, mais n'essayez pas de le faire sauter car le sanciau est lourd. Un truc consiste à couvrir la poêle avec une assiette, puis à retourner pour faire glisser le bon côté du sanciau dans la poêle.

Accueil des nouveaux arrivants

Pour cette deuxième édition, les associations ont toutes répondu «présente» à l'opportunité de présenter leur association aux nouveaux habitants de la commune.



En 2016, cette manifestation tournée vers les nouveaux habitants de Bonny prendra une option plus ouverte et sera un véritable «Forum des Associations», ouvert à tous les habitants qui auront ainsi la possibilité d'échanger, en un lieu unique, avec toutes les associations qui animent le village.



Cadre de vie

14 juillet



14 JUILLET 2016

15 h 00 Défilé Départ MAIRIE
Vin d'honneur en bord de Cheuille

En bord de Cheuille

Concours de boules: Inscriptions à 13h30 Début 14h00

16h30 à 18h00: JEUX GRATUITS de la MUNICIPALITE

19h00 à minuit: Bal gratuit place Beaupin-Lagier

21h30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Départ Place de la Mairie

23h00 FEU D'ARTIFICE au pied des remparts

BONNY-sur-LOIRE



la fête des voisins

Sans doute qu'on ne partirait pas en vacances ensemble, mais c'est toujours agréable de se retrouver et de partager un casse-croûte où chacun apporte un petit truc à consommer tous ensemble mais surtout sa présence !

Cette année, la date officielle est le **VENDREDI 27 MAI**



Les écoles

La rentrée 2015 s'est bien déroulée. De nouveaux enseignants ont intégré l'équipe pédagogique. Ainsi Monsieur Bryaj est professeur de la classe de CE2-CM1, Madame Proust assure le complément de la décharge de direction dans la classe de MS-GS et madame Morère intervient sur le complément de la classe de CP.

L'école, cette année encore, accueille des tout-petits et compte 9 classes de la toute-petite Section au CM2.



Lors de l'année passée les enfants ont pu assister à diverses manifestations sportives (athlétisme, jeux d'opposition, jeux de coopération...) mais aussi culturelles (concerts, théâtre, cinéma, visites pédagogiques de musées et châteaux...).

Trois classes sont parties en classes de découverte : découverte du milieu à Ingrandes pour les classes de CP et CP-CE1, découverte de la mer à Damgan pour la classe de CM1.

Toutes les classes de l'école ont également participé au concours de vaches décorées organisé par la ville de Briare à l'occasion du comice agricole. Les classes de PS-MS et CM2 ont remporté chacune un premier prix.

Comme tous les ans, on va organiser diverses manifestations, toutes au profit de la coopérative scolaire. Ainsi, le marché de Noël aura lieu le vendredi soir 11 décembre. Le défilé de carnaval réunira tous les enfants de l'école le vendredi après-midi 18 mars.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 24 juin en soirée.

L'école remercie toutes les personnes lui ayant apporté soutien et aide tout au long de cette année.



Classes de découverte

Les classes de CP de Mme Jacquet et de CP-CE1 de Mme DION sont parties en classe de découverte du 1 au 5 juin 2015 à Ingrandes en forêt d'Orléans :

"Nous avons visité une ferme avec des moutons, des poules, des chèvres et des cochons. Nous avons fait une course d'orientation en pleine forêt. Nous avons ramassé tous les éléments qui constitue la forêt : feuilles, branchages, humus mais aussi insectes et vers. Puis nous avons reconstitué le sous-bois dans un vivarium pour l'observer et le dessiner. Nous avons fait du vélo.

Dans le centre, il y avait des animaux, il fallait les soigner tous les matins.

La cantine était très bonne, nous dormions dans la chambre avec nos camarades. Et le soir, il y avait des veillées!

Nous avons passé une très bonne semaine et nous avons vu et appris plein de choses !"



Les élèves de la classe de CM1 sont partis en voyage de découverte à Damgan, une petite commune au sud du Morbihan.

Cette année tous les élèves sont partis et ont ainsi pu découvrir de nombreuses activités comme la pêche à pied et la constitution d'un aquarium ; ils ont visité la ville de Vannes et le château médiéval de Suscinio. Ils ont fabriqué des mobiles avec des coquillages, ont découvert l'écosystème de la plage et surtout ils ont pratiqué la voile. Cette activité toute nouvelle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et tous les élèves ont réussi à manoeuvrer leurs caravelles sans moniteurs à bord ! Même les moins téméraires sont revenus ravis... Ce voyage fut un grand succès.



Remise prix concours vaches décorées Comice

Enfance - Jeunesse

Les Accueils de loisirs



Si vous avez de 3 à 12 ans



L'Accueil de Loisirs "les Petites Canailles"
vous attend pendant les petites vacances
de 8 h à 17 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30

du 8 au 12 février

du 11 au 15 avril

du 20 au 26 octobre

pendant l'été de 8 h à 18 h

du 7 au 29 juillet

et toute l'année scolaire

tous les matins de 7 h 30 à 9 h et
le soir de 16 h 30 à 18 h le lundi 16 h 15



Les Temps d'Activités Périscolaires TAP

fonctionnent les mardis, jeudis

et vendredis

de 15 h 30 à 16 h 30



Association Parents d'Élèves



L'A.P.E. de Bonny a été constituée par des parents d'élèves pour soutenir les projets extra-scolaires et la vie de l'école mais aussi pour être à l'écoute de tous les parents et des enfants.

Pour sa première année d'existence, l'association a organisé ou participé à diverses manifestations :

- Débal'chambre nocturne de printemps
- Fête de fin d'année de l'école
- Débal'chambre d'hiver
- Marché de Noël

En 2016, divers projets sont en cours de préparation comme un débal'chambre, un loto de l'A.P.E. ou bien un après-midi « jeux » suivi d'un repas entre parents et enfants.

Pour que la vie scolaire de nos enfants soit vivante, nous avons besoin de vos avis, vos souhaits, alors n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Nathalie DESDOUETS, Présidente de l'A.P.E. de Bonny



Ateliers Initiation Jeunesse

Les AIJ sont une association de bénévoles qui encadre des ateliers de découverte. Chaque lundi après l'école, les enfants qui le souhaitent peuvent s'inscrire et venir profiter des activités proposées. Les ateliers sont variés : bricolage, cuisine, sport, couture, loisirs créatifs, origami, jardinage... Chacun peut ainsi, à son rythme et selon ses goûts, découvrir et pratiquer des activités ludiques.

Vous aussi, si vous aimez transmettre vos passions, vous pouvez nous rejoindre pour animer un atelier. Pour cela il n'est pas nécessaire d'être un professionnel, seulement d'avoir le goût du partage ! Les ateliers se déroulent les lundis de 16h15 à 17h15 à l'école de novembre à juin.

Contact : aijbonnysurloire@gmail.com



Enfance - Jeunesse



Action Catholique des Enfants

L'association, d'éducation populaire et reconnue par l'État, est présente sur toute la France. Elle rassemble les enfants, de 6 à 15 ans, quels que soient leurs culture, milieu social et religion. Sous la responsabilité d'adultes bénévoles, ils apprennent le partage, l'amitié, l'ouverture aux autres et l'affirmation de leurs idées, dans un club...

Aussi, des rencontres avec d'autres clubs, pendant les fêtes, camps et « chantiers », permettent aux enfants de se retrouver, ensemble, pendant les vacances.



Une journée de lancement des clubs est organisée, autour d'un grand jeu, afin de s'interroger sur le thème d'année qui rythme les activités manuelles, discussions, jeux et

sorties. Cette année, le thème est « Prendre le temps... ». En effet, nous sommes, toujours, pressés et passons à côté de l'essentiel. Les enfants ont choisi de souffler et de ralentir, pour se reposer, afin de se ressourcer. Le grand jeu « Un temps pour tout » était

le samedi 26 septembre 2015, au lac de Châlette, de 11h à 17h. « Cette année au club, tu voudrais prendre le temps de faire quoi ? ». Voici la réponse des enfants : « Jouer aux chat-perché, épervier, poule-renard-vipère, loup glacé, balle aux prisonniers, facteur, cache-cache, jeux de ballon et exercices physiques. Aller à la piscine, l'accro-branche, course d'orientation, cinéma et vélo. Fêter les anniversaires et retrouver mes amis. Observer les animaux. » Parole d'animatrice : « J'ai envie de prendre le temps d'écouter et réaliser le choix des enfants. »

Le club se réunit les deuxièmes mercredis des petites vacances (28 Octobre et 30 Décembre 2015 et 17 Février et 13 Avril 2016), de 14h30 à 16h30, dans la salle du Mille Clubs, Place de la Gare, à Bonny. Pour la Fête du jeu, un rassemblement départemental aura lieu le samedi 28 mai 2016, de 14h à 17h, au Mille Clubs.

Je remercie la mairie de Bonny et l'association du Mille Clubs Bonnychon pour le prêt de la salle et l'association du Complexe du Porc Epic pour leur soutien.

Contact : Vanessa GAURY, responsable sur Bonny (02.38.31.62.46 / 06.12.98.17.51 / gaury.vanessa@neuf.fr / www.facebook.com/ace.france / www.ace.asso.fr).



Calendrier des fêtes



JANVIER

- 6 Galette de la FNACA
- 9 Randonnée et Fondue du MCB
Galette du CLB au stade
- 10 Galette du MCB offerte aux personnes âgées
- 13 Vœux de la Municipalité
- 15 Assemblée G^{ale} Barbillon Bonnychon
- 17 Galette de l'HARMONIE
- 20 Assemblée G^{ale} UNRPA
- 30 Assemblée G^{ale} du Don du sang



FEVRIER

- 9 Assemblée G^{ale} Maison de Pays
- 10 Concours belote interne UNRPA
- 14 Thé dansant de la FNACA
- 21 Théâtre UNRPA
- 22 Assemblée G^{ale} de la SERBHAG
- 25 Don du Sang
- 27 & 28 Spectacle du MCB

MARS

- 5 Spectacle du MCB
- 10 Déjeuner dansant UNRPA
- 12 Bal costumé Comité des Fêtes
- 18 Carnaval des Ecoles
- 19 Défilé et repas de la FNACA
- 26 Chasse aux oeufs Comité des Fêtes



JUIN

- 5 Journée nationale de la Pêche
- 6 Spectacle fin d'année AIJ
- 12 Repas parasol & Assemblée G^{ale} du CLB
- 18 Fête de la Musique
- 23 Don du sang
- 24 Fête de l'Ecole
- 25 Méchoui du MCB
- 26 Rallye du MCB



AVRIL

- 3 Repas des Cheveux Blancs
- 6 Goûter-Loto interne UNRPA
- 8-9 Bourse aux vêtements Amicale Bonnychonne
- 16 Concert de la Chorale
- 23 Braderie du Secours Populaire
- 24 Rallye touristique des 14 Communes
- 30 Concert de l'Harmonie

MAI

- 5 Thé dansant de l'UNRPA
- 7 Sortie Iles de Bonny avec le Conservatoire d'espaces naturels
- 8 Défilé armistice 1939/1945
Vide grenier du Comité des Fêtes
Bourse aux livres pour la Mucoviscidose
Bourse aux jouets Amicale Bonnychonne
Tournoi des jeunes CLB
- 21 Concours de pêche
Audition & concert école Musique
- 22 Loto du CLB
- 27 Fête des voisins
- 28 Fête du jeu ACE



EXPOSITIONS

MAISONS DE PAYS

Du 6 février au 26 mars
«15^{ème} printemps de la photo et arts associés»

Du 16 avril au 11 juin
"Sur la route du café et de thé"

Du 2 juillet au 25 septembre
"Vitrine de pays et la Laiterie de bonny"

Du 5 novembre au 24 décembre
«Créations et savoir-faire»

Vacances scolaires zone B

- Noël : du 19 décembre au 4 janvier
- Hiver : du 6 au 22 février
- Printemps : du 2 au 18 avril
- Pas de cours : 6 et 7 mai

- Été : du 5 juillet au 1^{er} septembre
- Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre
- Noël : du 17 décembre au 3 janvier

et manifestations

JUILLET

- 8 Balade semi-nocturne OT & SERBHAG
- 10 Bourse d'échange Amicale Bonnychonne
- 14 Défilé
Concours de Pétanque
Retraite aux Flambeaux
Bal
Feu d'artifice
- 22 Balade semi-nocturne OT & SERBHAG
- 23-24 Concert "Le Complexe du Porc Epic"
- 24 Sangria musicale de la St Aignan
- 28 Spectacle de l'Accueil de Loisirs
- 31 Fête des Vins des Coteaux du Giennois & Brocante professionnelle



AOUT

- 7 Prix de la Municipalité aux Charmis USBC
- 20 14^{ème} Ronde des Pommes USBC
- 28 Repas de la FNACA



SEPTEMBRE

- 4 Vide grenier à la Villeneuve
- 9 Assemblée G^{ale} du MCB
- 10 Loto Secours Populaire
- 11 Vélos en fête
- 14 Goûter-Loto interne UNRPA
- 17 & 18 Loto du CLB
Journées du Patrimoine
- 23 & 24 Bourse aux vêtements Amicale Bonnychonne
- 24 & 25 Les Virades de l'Espoir (Lutte contre la Mucoviscidose)

OCTOBRE

- 1^{er} Concert Reynald HALAY
- 2 Commémoration des fusillés Beaupin-Lagier
- 7 Forum des associations / Accueil des nouveaux arrivants
- 8 Chantier nature sur les Iles de Bonny par le Conservatoire
- 14 Débal'chambre Amicale Parents Elèves
Assemblée G^{ale} de la FNACA
- 18 Don du Sang
- 20 Déjeuner dansant de l'UNRPA
- 22 Moules-frites du CLB
- 29 au 6 nov.
41^{ème} Salon d'Art d'Automne
- 31 Goûter Halloween Complexe Porc Epic



NOVEMBRE

- 5 Assemblée G^{ale} de l'USBC
- 11 Défilé Armistice 1914/1918
Théâtre de l'UNRPA
- 12 au 14 Exposition SERBHAG
- 13 Loto de la Saint Aignan
- 16 Concours belote interne UNRPA
- 19 Foire Saint Aignan
- 19 Concert Complexe Porc Epic
- 20 Randonnée Vergers des Beaumonts
Sainte Cécile



DECEMBRE

- 4 Sainte Barbe
- 8 Repas de fin d'année de l'UNRPA
- 9 Marché de Noël des Ecoles
- 11 Goûter de Noël des Cheveux Blancs
- 14 Noël du Secours Populaire
- 17 & 18
Concert de Noël de l'Harmonie
- 29 Don du Sang
- 31 Réveillon de l'UNRPA



La Solidarité



Secours Catholique

Pour l'année 2015, le Secours Catholique a organisé l'arbre de Noël dans la salle des fêtes de Bonny sur Loire avec, comme tous les ans, un peu plus d'enfants à gâter.

C'est avec joie que nous constatons que les colonies de vacances à Cerdon ont été très appréciées et que les enfants en redemandent pour l'année prochaine. L'organisation et le site semblent plus que satisfaisants.

Un voyage a eu lieu à Guédelon pour l'ensemble du secteur, deux cars ont été affrétés à cet effet. Il s'est déroulé dans une joyeuse ambiance. A refaire !!!

Pour les ateliers cuisine, cette année, nous avons essayé de voyager à travers la préparation de nos plats mais toujours avec le même but : "cuisiner de bons petits plats pour pas cher".



Secours Populaire ANTENNE DE BONNY - BEAULIEU

L'année 2015 a été aussi fournie que 2014 soit 55 familles 160 personnes.

Nos activités sont l'aide alimentaire, mais aussi l'aide aux démarches administratives et aux solutions à certains problèmes (factures EDF, Eau, chauffage etc...) rencontrés par ces familles.

Nous avons fêté cette année les 70 ans de la création du Secours Populaire. Nous organisons pour la 1ère fois un goûter pour Noël sur le thème "Fort Boyard", espérant pouvoir renouveler cette fête l'année prochaine avec un autre thème.

Nous avons une boutique de la solidarité à Beaulieu 3 rue de la Poste (à côté de l'Office de Tourisme) ouverte les lundis après midi de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Vous y trouverez vêtements, bric à brac, jouets à des prix très raisonnables.

A compter du 8 janvier 2016 les distributions seront effectuées tous les vendredis après midi et ce sur 4 semaines à la salle 3. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 83 21 19 26 Mme GILLOT Roberte.

Association des Bénévoles pour le Don du Sang

de Bonny-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire



Créée à Bonny le 21 mars 1978, notre association est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. Elle est adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Etablissement Français du Sang.

Nous accompagnons les donneurs à chaque collecte et partageons ce moment de don avec eux, apportons un petit plus à la collation offerte et espérons ainsi rendre cet instant plus convivial.

L'assemblée générale 2015 s'est tenue le 31 janvier. Tous les membres du conseil d'administration et du bureau avaient été réélus à l'unanimité.

En 2016, notre Assemblée Générale aura lieu à Beaulieu sur Loire – Maison Maret, le Samedi 30 Janvier à 15h



A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang Bénévoles, et pour la 5ème année, nous avons reconduit le concours de dessins des écoles de Bonny et Beaulieu sur Loire, qui a remporté comme à l'habitude, un grand succès

Voici les dates des collectes pour 2016

(Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny - salle polyvalente - jeudis de 15 h 30 à 19 h	Beaulieu - salle des fêtes - après-midi de 16 h à 19 h
Jeudi 25 février	Jeudi 28 avril
Jeudi 23 juin	Jeudi 18 août
Mardi 18 octobre	Jeudi 3 novembre
Jeudi 29 décembre	

Pour nous contacter par téléphone: la Présidente Claire Renault au 02 38 35 13 69 ou par mail à : dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr



Les Virades de l'Espoir

Ensemble pour vaincre la Mucoviscidose

Le dernier week-end de septembre, un peu partout en France, vous pouvez participer aux Virades de l'Espoir ! L'association Vaincre la Mucoviscidose espère récolter beaucoup de dons afin de financer la recherche génétique. La mucoviscidose est une maladie mortelle qui attaque et détruit les poumons à cause du mucus qui bouche les bronches. Les personnes atteintes de la maladie ont chaque jour un traitement et des soins pour améliorer leur santé.

Pour **V**aincre la mucoviscidose: nous avons besoin de vos dons, c'est pourquoi nous vous proposons des **I**tinéraires de vélo route et de VTT, des **R**andonnées pédestres, de l'**A**thlétisme le samedi soir avec un circuit de jogging en ville, des **D**escentes de Loire en canoë, ... Tout ça avec l'**E**spoir de **S**auver des vies !

En 2015, vous étiez 450 à vous mobiliser à Bonny. Grâce à vos dons, plus de 9 000 € ont pu être reversés à la recherche et à l'accompagnement des malades.

Venez rejoindre ce grand mouvement en marche vers un traitement efficace.

En 2016, nous comptons sur votre mobilisation les 24 et 25 septembre ... et toute l'année, en vue du 8 mai pour la bourse au livres : vous nous donnez des livres que vous ne voulez plus, nous les proposons à la vente le 8 mai, et les sommes récoltées vont à la recherche.

Contact: pharmacie de Bonny : 02 38 31 62 31



Les Restos du Coeur

Centre de Bonny-sur-Loire

Cette année nous ne parlerons pas chiffres (qui sont égaux à l'année passée) mais nous parlerons de faits.

- Une vingtaine de bénévoles œuvre avec tout leur cœur, pendant pratiquement 12 mois, pour venir en aide aux personnes accueillies.

- Depuis octobre 2014, multiples réunions et rendez-vous concernant la vétusté, la petitesse du centre, la remise en état... aujourd'hui toujours rien !

- L'arrivée d'un nouveau véhicule pour le centre nous permet de faire la «ramasse» dans les magasins et la «Collecte Nationale» dans de bonnes conditions.

- Un joli Noël, avec l'aide des «Zurluberlus», a donné de grands sourires

aux enfants et même aux parents. Des contes de Noël, des chants, un goûter et la distribution des jouets par le Père Noël (jouets offerts par de précieuses personnes !!!) ont fait passer un bel après midi plein de joie.

- Les 30 ans des Restos du Cœur. Cette matinée événement autour des 30 ans des Restos et de la «Petite idée de Coluche» a rencontré un beau succès. La présence des personnes officielles, de tous les bénévoles, des personnes accueillies et d'amis en ont fait une matinée pleine de convivialité et d'intérêt, il y a eu des discours, la visite du centre, un magnifique lâcher de ballons et pour conclure le verre de l'amitié.

- Et voilà, nous repartons pour 12 mois avec une équipe enrichie de nouveaux Bénévoles.

Respect, Estime et Soutien sont nos règles.

Disponibilité, Équité et Convivialité sont nos valeurs.

L'équipe des Bénévoles du Centre des Restos du Cœur de Bonny sur Loire





Office de Tourisme

La vocation d'un Office de Tourisme, c'est d'être « metteur en scène du territoire ». En 2016, l'Office de Tourisme va préparer une évolution imposée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) avec pour échéance le 01 janvier 2017. A cette date, ce sont les élus de la Communauté de Communes qui auront la responsabilité des choix concernant les modalités de fonctionnement, les missions à accomplir, l'attribution des moyens nécessaires à la promotion efficace et modernisée de notre territoire.

Sur le Canton, il y aura probablement 1, 2, 3 ou 4 points d'accueil touristique, fonction du choix des élus. Un seul de ces points d'accueil gardera l'appellation « Office de Tourisme », les autres, s'ils existent, étant dénommés « Bureaux d'Information Touristique ».

Les missions d'information en direction des touristes mais aussi des locaux doivent continuer et s'amplifier : le Tourisme est une richesse dans notre territoire et le touriste apporte une plus-value de richesse à chacun de ses passages.

Nous devons nous organiser pour que les touristes séjournent plus longtemps, nous devons sans cesse faire la promotion de la Loire à Vélo sur notre secteur, de nos sentiers de randonnée, de nos hébergeurs et restaurateurs. Briare, Beaulieu, Châtillon et Bonny œuvrent ensemble pour faire venir, revenir et rester les touristes. Ensemble, on est plus forts... et nous le resterons !

Office de Tourisme de Bonny, 29 grande rue, 02.38.31.57.71. officedetourisme@bonnysurloire.fr

Balades semi-nocturnes

L'Office de Tourisme a le plaisir, chaque année, de proposer deux petites promenades dans et autour du village. Ce n'est jamais bien long mais c'est toujours instructif et convivial !

En 2015, une balade gourmande et une découverte des origines des noms des rues de Bonny ont régalé au sens propre comme au figuré les bonnychons et tous les participants...

La SERBHAG (Société d'Etudes et de Recherches de Bonny en Histoire, Archéologie et Géographie) s'associe et apporte sa patte historique à ces promenades émaillées d'anecdotes.

Cette année, en 2016, les deux sorties auront lieu les vendredis 8 et 22 juillet... Quant aux thèmes retenus, ça reste une surprise !



Les échappées à vélo

Bonny, Beaulieu, Briare, Châtillon et Gien unissent leurs efforts pour que cette journée initiée et accompagnée par le Conseil Régional soit une réussite.

En 2015, le point de ralliement du midi était à l'aérodrome de Briare / Châtillon pour la plus grande joie des amateurs d'aéromodélisme qui ont pu assister à une brillante démonstration, en complément de la restauration, du concert et des animations proposées sur le site.

En 2016, la date retenue reste le deuxième dimanche de septembre et sera donc le 11 septembre! Surveillez les annonces fin août pour ne pas passer à côté de ce jour de vélo en fête.



La Fête des Vins des Coteaux du Giennois

Cette année la Fête des Vins des Coteaux du Giennois a célébré ses 60 ans (1956 -2015) avec la participation de l'Harmonie de Bonny, qui fêtait ses 150 ans.

60 années qui ont vu défilé de nombreuses manifestations toujours très réussies, sur des sites différents au fil des ans.



Chaque année, le dernier dimanche de juillet, les vignerons vous permettent de découvrir la diversité des vins des coteaux du Giennois qui ont obtenu l'A.O.C. en 1998. «à consommer avec modération» !

Les brocanteurs accompagnent la manifestation en proposant leurs objets divers toujours de qualité. Les produits de notre terroir sont de plus en plus représentés tandis que les bénévoles de l'Office de Tourisme



proposent midi et soir de se restaurer sur place et que le bal gratuit et populaire accompagne la soirée...

Depuis 1994 la Confrérie des Hotteux des coteaux du Giennois a intronisé 92 personnalités.

Elles se sont toutes engagées à faire la promotion des Vins des Coteaux du giennois, dans une ambiance toujours très agréable et détendue.

La Fête des Vins est précieuse, sachons la préserver, avec le meilleur vin, le meilleur de la brocante, le meilleur des produits du terroir, le meilleur de l'ambiance, en lorgnant déjà vers la 61ème qui se tiendra le 31 juillet !



Cette fête est la votre, la fête de votre village, la fête de nos vins des coteaux du giennois : rejoignez-la le 31 juillet ou même avant si vous voulez et pouvez donner un «coup de main», toujours bienvenu !

Comité des Fêtes

2015 : Une année de changement de Présidence. Après des années de dévouement Monsieur DÉNOYÉ n'a pas souhaité reconduire son mandat de Président en février.

Les membres du Comité des Fêtes et particulièrement le nouveau Conseil d'Administration le remercient chaleureusement pour son investissement et son dynamisme, sans oublier son épouse qui a donné sans compter.

2015 : Une année d'imprégnation pour la nouvelle Présidente, Valérie Lang. Une équipe restreinte mais efficace et motivée a su conduire les activités suivantes : la traditionnelle chasse aux œufs le 4 avril 2015 qui a rassemblé de nombreux enfants et le vide grenier du 8 mai qui malgré un temps maussade a connu une belle fréquentation. Nous avons participé au Carnaval des Bérouettes sous un beau soleil et dans une bonne ambiance. Le Comité s'est également rendu à Beaulieu pour la Fête de la Musique en collaboration avec le Complexe du Porc Epic.

Le 14 juillet s'est déroulé avec son traditionnel concours de boules, ses jeux pour enfants, son défilé et son feu d'artifice, le Comité des Fêtes assumant l'animation musicale !



La chasse aux œufs

La Foire de la Saint Aignan qui a pu réunir des commerçants un peu plus nombreux et proposer un « petit salé/haricots rouges » très apprécié par les gourmands et les gourmets

L'an prochain, nous comptons renouer avec une voire deux soirées dansantes. La nouvelle équipe vous attend. Venez nous rejoindre, avec vos idées et votre bonne humeur !



Foire St AIGNAN

Un peu d'histoire

Après les événements de mai 1968, le gouvernement français a souhaité éloigner les jeunes des rues en leur proposant leurs propres « lieux ».

Monsieur André MALRAUX, ministre des affaires culturelles demande aux filiales françaises de la société DE COENE de concevoir et fournir 1000 clubs pour la jeunesse.

Les bâtiments devaient être des bâtiments modulaires préfabriqués afin que les jeunes les montent et les décorent eux-mêmes sous la conduite d'une entreprise. La commune s'engageait à fournir un terrain et aménager les extérieurs, réaliser les fondations et les différents branchements, équiper le club en mobilier et matériel éducatif, assurer l'entretien du bâtiment et ses réparations.

Le Mille Clubs Bonnychon a été créé le 5 décembre 1970 et déclaré en sous-préfecture le 3 février 1971 sous le nom de « l'Association Gestionnaire du Mille Clubs ».

En 1971, on pouvait pratiquer du mini-basket, du cross et du ping-pong. Il y avait une section aéromodélisme, de la poésie et du théâtre. En hiver était projeté environ 12 films et le Mille Clubs s'occupait de la bibliothèque.

Aujourd'hui le Mille Clubs Bonnychon est composé de 15 sections avec environ 165 membres et un conseil d'administration de 14 personnes.

Le Mille Clubs organise : des voyages, une rando avec une soirée fondue/galette pour ses membres, des spectacles, un méchoui, un rallye promenade, offre la galette aux personnes âgées de plus de 70 ans,...

Il participe : au tournoi inter-associations, au forum des associations, à la foire St Aignan, au comice agricole,...

Le prix de la cotisation est de 9 € par personne et la 3ème cotisation est gratuite dans une même famille.

Les sections du Mille Clubs Bonnychon (cf page 36)



Théâtre enfant



Théâtre ados



Peinture



Travaux d'aiguilles



Danses



Karaté



Badminton



Vidéo

Le Mille Clubs a un passé, un présent, alors n'hésitez pas à construire son futur en apportant vos idées pour de nouvelles sections, en devenant bénévoles dans le club ou en participant à une activité du Mille Clubs.

Le Rallye du Mille Clubs Bonnychon

Bien sur, le départ est un peu matinal. Bien sur, on ne déjeune pas à 12 h précises. Bien sur, on fait un peu de voiture...

Mais : on roule doucement, on s'amuse à plusieurs par voiture, on cherche des itinéraires à travers des jeux de mots, on fait des haltes, on prend le café, on fait des jeux, on pique-nique tous ensemble et à 17 ou 18 h on est rentré chez soi après avoir passé un dimanche très agréable...

Cette année, c'est le dimanche 26 juin !

Venez et faites venir : même pas besoin d'être membre du MCB pour participer !



Maison de Pays

« Le Tour de France des bonbons » une exposition de renommée nationale

2015 aura vu comme tous les ans des expositions très appréciées de nombreux visiteurs venus pour la plupart de communes environnantes et parfois de plus loin.

Lors du 14ème printemps de la photo, les photographes ont ravi les visiteurs avec de très belles œuvres.

Cet été l'Harmonie fêtait ses 150 ans au travers d'une exposition montée par la SERBHAG et qui a attiré des anciens de l'association. « Le Tour de France des bonbons », exposition très compliquée à mettre en place, a quand à elle remporté un succès national grâce à la venue de France 3

qui a permis à la Maison de Pays de passer à la télévision en local et aussi en national. Un coup de pub qui a permis d'accueillir des gens de toutes régions.

Cet automne, nous vous proposons un

voyage dans « les années yéyé »... voyage de jeunesse 50 ans en arrière. Une époque agréable, avec de nombreux visiteurs enthousiastes ont reconnu.

Comme tous les ans « Créations et savoirs faire » terminait cette année en beauté.

Tout cela grâce au personnel et à une équipe de bénévoles soudée sur qui on peut compter.

L'année 2016 sera peut-être moins sereine. Il n'y aura que 4 expos au lieu de 6 et la Maison de Pays ne sera ouverte au public que les après-midi.

Pour ceux qui n'ont jamais franchi la porte, n'hésitez pas, l'entrée est gratuite, et vous découvrirez, un très beau cadre et des expositions montées et installées par nos bénévoles et qui dans l'ensemble ravissent le public.



Venez nous voir, c'est notre meilleur gage de survie

Un site pour la Maison de Pays vient de voir le jour ...pour le découvrir taper « maisondepaysdebonny.fr »

L'Harmonie de Bonny

Fermons les yeux quelques instants et remontons le temps de 150 ans .

Nous sommes en 1865, sous le second empire, Napoléon III gouverne la France.

A Paris, sur le champ de Mars, se promènent des femmes en robe à crinoline, la tour Eiffel n'y est pas encore érigée, il nous faudra encore attendre 24 ans.

Dans les kiosques, les journaux font leur une sur l'assassinat du président d'un pays lointain, il a osé abolir l'esclavage.

Sur les grands boulevards, aucune sonnerie de portable ne perturbe les salles de cinéma ; le smart-phone n'existe pas, le téléphone non plus d'ailleurs. On utilise le courrier papier pour communiquer, voire le morse.

Quant aux cinémas, ils ne sont pas encore inventés, les frères Lumière viennent de naître, ils ont respectivement 3 ans et 9 mois.

A Bonny, dans les rues, pas de véhicule à moteur, seulement des voitures à bras et quelques chevaux, les premiers trains à vapeur traversent le village.

Toujours à Bonny, 7 musiciens, peut-être 8, se regroupent et donnent un concert, le 15 août, à l'occasion de la fête de l'Empire.

C'est dans ce contexte historique que voit le jour une formation musicale.

31 ans plus tard, en 1896, une assemblée générale et la création de statuts officialisent l'existence d'une association qui prend le nom de Fanfare de Bonny sur Loire.

Aujourd'hui, 150 ans ont passé ; cette association a adopté le nom d'Harmonie et regroupe 3 sections : l'école de musique avec ses professeurs professionnels ou bénévoles, la chorale Nuances créée en 1996 et bien-sûr son orchestre.

150 ans, ça se fête !!!! nous l'avons fait tout au cours de l'année avec un programme varié

1865 - 2015
150 ans
de
l'Harmonie

Samedi 11 avril : Master-class de cuivres et Concert de Printemps avec Pierre DUTOT.



33 stagiaires participent à cette formation animée par Pierre DUTOT.



Pierre DUTOT en soliste, accompagné par l'orchestre de l'Harmonie

Samedi 9 mai : Rencontre de chorales.



la chorale « Nuances » de l'Harmonie.



les 4 chorales réunies (Chatillon sur Loire, Annay, Léré et Bonny sur Loire)

29 mai et 6 juin :
Concerts des écoles
de musique
d'Argent sur Sauldre
et de Bonny sur Loire



Juillet et août :
Exposition « 150 ans
de l'Harmonie » à
la maison de Pays
avec le concours de
la SERBHAG





*Une pluie de médailles,
* médaille des 150 ans pour notre
Association
* médaille d'honneur de la Fédération
Musicale de la Région Centre pour
Robert Despatis et Roland Laforge.
* médaille de la ville pour Daniel
Lechauve, Serge Bertrand, Michel et
Jean-Pierre Cör.*



150 musiciens pour nos 150 ans, avec la participation des Harmonies de Bléneau/St Fargeau, de Coullons, de Beaulieu sur Loire, de Léré et de la Fanfare de Boulleret.

19 et 20 décembre : Concerts de Noël de l'Harmonie avec Maud LOVETT, virtuose violoniste.



*« La musique, la plus belle religion du monde où on ne menace ni ne promet »
Minou Drouet (poète française)*

Retrouvez-nous sur FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/Harmonie-de-Bonny-sur-Loire>

L'Harmonie de Bonny avec ses 3 sections :

l'Orchestre

* 47 musiciens

* 8 concerts, 12 animations musicales et 8 défilés commémoratifs par an.

la Chorale « Nuances »

* 41 choristes

* 6 concerts par an.

l'Ecole de musique

* 36 élèves

* 2 concerts par an

* 7 professeurs dont un bénévole

* 1120 heures de cours par an



Le Complexe du Porc-épic

Association culturelle qui a pour but de rassembler les habitants de la commune et des environs autour de manifestations pluridisciplinaires et festives.

Pour le plaisir des plus petits et des plus grands, nous perpétons l'organisation du goûter d'Halloween avec ses animations, sa déambulation... Celle de la fête de la musique ainsi que des concerts estivaux où on trouve exposants (peintres, sculpteurs, maquillage pour enfants), activités (terrain de jeux de ballon...) et découvertes.

Tous contents de ces bons moments, l'équipe du Complexe du Porc-épic ajoute à son calendrier annuel un nouvel événement : une soirée à thème, musicale et conviviale, avec repas, dans le courant du mois de novembre à la salle des fêtes de Bonny-sur-Loire.

Nous remercions tous ceux sans qui tous ces bons souvenirs et ces belles perspectives ne seraient pas : les habitants du village, du canton et leurs enfants, les artisans locaux pour leur participation, ainsi que les élus de la mairie de Bonny-sur-Loire pour leur soutien.



Pour nous contacter :

Président Arnaud Soler : 06 18 45 81 63

Secrétaire Clémentine Moreira : 07 83 43 93 13

Site : www.complexeduporcepic.com

@ : complexeduporcepic@gmail.com

Et nous avons une page Facebook !



F.N.A.C.A.

Notre Association créée en 1962 compte un effectif de 340 000 adhérents au niveau national dont 4 300 pour le département.

Elle est constituée uniquement de personnes ayant servi en Algérie, Maroc ou Tunisie.

Notre Comité de Bonny comprend 72 membres et reste à un niveau constant malgré les décès enregistrés. Les années réduisant un peu la vitalité des responsables toutes les manifestations mises en place jusque là ne pourront pas rester en vigueur.

Ainsi pour l'année 2016 le thé dansant prévu le 27 novembre sera supprimé. La seule manifestation restant ouverte au public sera constituée par un thé dansant le 14 février.

Les adhérents ont la possibilité et la joie de se retrouver également lors de manifestations d'ordre interne (galette, repas du 19 mars, repas de fin d'exercice en août et un voyage d'une journée).

Dès l'issue de ces occasions, toujours empreintes de la plus parfaite convivialité, chacun attend la suivante tant le plaisir est grand de se retrouver.

Malgré nos investigations il est possible que des anciens de la guerre d'Algérie aient encore la volonté de nous rejoindre.

Nous serons très heureux de les accueillir parmi nous.

Pour ce faire : Claude Naquin 02 38 31 89 85



Ensemble et Solidaire U.N.R.P.A.

Notre Association créée en 1945 vient donc de fêter ses 75 ans. Elle compte 160 000 adhérents au niveau national et environ 2 700 pour le département dont pratiquement 200 à Bonny.

La Fédération départementale est constituée de 23 sections locales.

Sa raison d'être, ce que les statuts stipulent bien évidemment, est le bien vivre des personnes retraitées ce qui implique la défense de leurs droits et parallèlement la recherche de leurs loisirs.

Dans cet objectif, ceux-ci sont nombreux et variés au cours de l'année : 2 repas dansants, 1 thé dansant, 2 après-midi théâtre, le réveillon du jour de l'an auxquels s'ajoutent : 2 concours de belote, 2 goûters/loto, 1 voyage "surprise" d'une journée, 1 voyage d'une semaine, 1 repas de fin d'année réservés aux adhérents.

Il est à souligner que notre Association, malgré sa dénomination sociale, est ouverte à toute personne majeure.

Notre souhait est tel que nous convions jeunes et moins jeunes à assister à notre Assemblée Générale qui se tiendra salle polyvalente le 20 janvier à 14h30.

Cette réunion sera suivie d'une galette et du verre de l'amitié ce qui permettra de dialoguer et de répondre aux interrogations.

Nous sommes également à la disposition de toute personne intéressée à notre permanence du jeudi après-midi salle Dugué où se retrouvent les amateurs de jeux (belote surtout).

Peuvent également être joints :

Claude Naquin, président 02 38 31 89 85 et Michel Pauron, vice-président 06 87 64 04 01



SERBHAG

Société d'Etudes et de Recherches de Bonny en Histoire, Archéologie, Géographie

En 2015 la SERBHAG a particulièrement travaillé sur les 150 ans de l'Harmonie. Elle a également, entre autres, organisé une visite à Valençay et proposé une exposition sur le thème « connaissez-vous Bonny » à l'occasion de la foire Saint Aignan. Si vous le souhaitez, le jeu de piste qui permet de connaître le "vieux Bonny" que nous avons mis en oeuvre lors de cette Foire est disponible à l'Office de Tourisme. L'axe principal de recherches pour 2016 sera d'étudier comment la population de Bonny s'est diversifiée.

Pendant des années les habitants de Bonny étaient des ruraux et des artisans, attachés à leur commune essentiellement à cause des difficultés de communication. Il y a toutefois eu quelques exceptions en particulier une communauté de gitans qui s'est installée au XIX^{ème} siècle. Puis, avec la venue du chemin de fer, de la décentralisation des usines après la seconde guerre mondiale, de la politique d'accueil envers les étrangers chassés de chez eux par la misère ou des raisons politiques, et plus récemment la construction de la centrale de Belleville, la population s'est diversifiée (c'est ce qui fait d'ailleurs son intérêt et sa force).

Ces mouvements de populations ont été la cause de changements dans le paysage de notre village : construction des HLM, du lotissement des Charmis...

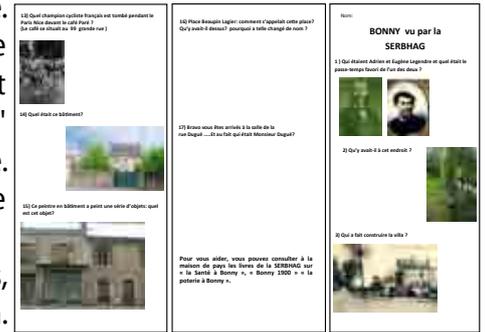
Nous allons essayer de faire le tour des groupes de population qui sont venus à Bonny et qui y ont fait souche.

Vous qui lisez ce texte, si l'histoire de votre famille recoupe ce thème de recherches, venez nous en parler à la SERBHAG, le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14 à 16 h

ou sur le blog de la SERBHAG : [serbhag.wordpress](http://serbhag.wordpress.com)

ou par e.mail : contact.serbhag@gmail.com

Nous travaillons aussi sur la Laiterie de Bonny pour l'exposition de l'été à la maison de pays.



Bonny-Swing

Passer un bon moment tout en travaillant votre silhouette en compagnie de Christelle et Mélina.

Au programme : séance de step les mardis soir de 19h à 20h, danse-fitness les jeudis soir de 18h30 à 19h15 suivie d'une séance d'un cours de fitness jusqu'à 20h10.

Bonne ambiance garantie toute l'année !

Venez déguisées, avec vos baskets fétiches ou encore aux couleurs de l'association.

Pour nous contacter : bonnyswing@hotmail.fr



Mélina : 06.82.72.11.68

Christelle : 06.07.45.73.42

Suivez nos délires sur Facebook

<https://www.facebook.com/bonnyswing/>





Le Cercle Laique Bonny

Un club de 100 licenciés

* 9 équipes

* des dirigeants

* des arbitres

* une école de foot en entente avec Chatillon et Beaulieu

Vie Associative



Equipes U 9 né en 2007 et 2008

Entraînements le mercredi de 17 h 30 à 19 h au stade de Bonny ou au gymnase en hiver

Un vendredi sur deux de 18 h à 19 h au gymnase de Bonny

Responsables - Isabelle Gobet 06 59 94 63 61 gabaurel926@hotmail.fr

- José Bastos 06 66 39 23 39 scorpion1969.jl@gmail.com



Equipes U 11 nés en 2005 et 2006

Entraînements le mercredi de 17 h 30 à 19 h au stade de Bonny

Un vendredi sur deux de 18 h à 19 h au gymnase de Bonny

Responsables - Isabelle Gobet 06 59 94 63 61 gabaurel926@hotmail.fr

- Jérôme Mhun 06 84 94 24 59 genmoon@gmail.com

Equipe U 13 nés en 2003 et 2004

Entraînements le mercredi de 18 h à 19 h au stade de Chatillon

Le vendredi de 18 h à 19 h 30 au stade de Beaulieu

Responsable : Jérôme Chevallier

06 10 40 38 29

jchevallier@jecmaintenance.com



Equipe U 17 nés en 1999 et 2000

Entraînements le mardi de 19 h à 20 h 30 au stade de Bonny et le vendredi de 19 h à 20 h 30 au stade de Chatillon

Responsables - Bruno Sonzogni 06 50 38 77 52

- Michel Boudrie 06 31 61 03 66

- Stéphane Verkest 06 28 28 87 00

stephverkest@gmail.com



Equipe seniors 1

Entraînements le mercredi de 19 h à 20 h 30 au stade de Bonny et le vendredi 19 h 30 à 21 h

Responsables - Anthony Jojon 06 80 27 74 63 tonyjojon@hotmail.fr

- Irwin Baert 06 15 01 36 29

- Guillaume Ragu 06 50 90 28 81

Equipe seniors 2

Entraînements le mercredi de 19 h à 20 h 30 au stade de Bonny le vendredi 19 h 30 à 21 h

Responsable - José Bastos 06 66 39 23

39 scorpion1969.jl@gmail.com

Les arbitres du club

Ils portent un maillot de couleur différente mais partagent la même passion du foot.

Jean Michel Resse et Philippe Godon



Equipes des dirigeants

Toujours disponibles, indispensables au bon fonctionnement du club et à l'organisation des manifestations. Merci à eux .

Rejoignez les au 02 38 31 60 81.

Pour suivre toute l'actualité du CLB
<http://clbonny.footeo.com>

Association Communale des Chasseurs de Bonny

De l'ouverture générale, mi septembre à mars vous pouvez nous croiser sur le territoire communal, en début de saison individuellement puis en battues organisées à partir de janvier.



Parmi les 26 chasseurs adhérents cette saison, 4 pratiquent le tir à l'arc et 6 sont âgés de moins de 21 ans, c'est pour nous un gage de pérennité. C'est aussi la chance de pouvoir transmettre nos valeurs de la chasse : gestion des prélèvements, recherche de gibier blessé, aménagement du territoire et plaisir d'être au contact de la nature et de ceux qui y pratiquent aussi leurs loisirs.

Promeneurs, randonneurs, coureurs à pied à cheval ou en vélo nous rencontrent tous les dimanches.

Depuis 2 saisons les fédérations de la chasse et les comités de randonnées ont créé l'opération "un dimanche à la chasse". Le but : partager nos passions lors de sorties communes.

Alors si par curiosité, envie ou idée de devenir chasseur vous souhaitez partager un dimanche avec nous, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : R Gaboret 06.85.93.53.16
rgaboret@gmail.com



Le Barbillon Bonnychon

A.A.P.P.M.A. Le Barbillon Bonnychon Association Agréée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Représentée par son Président : Jean CHABIN et son Trésorier : Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Point de vente des cartes de pêche : Attention les cartes ne sont vendues que par internet, soit à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE, soit à LA MAISON DE PAYS Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE, soit de votre P.C. personnel en tapant « cartedepeche.fr » paiement sécurisé.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 15 Janvier 2016 à 18 h. Salle Dugué.

Ses lots d'actions sont situés exclusivement sur la Cheuille sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'Ousson à la sortie de Bonny sur Loire.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoisonnements de la Cheuille selon les besoins.



Fête de la pêche

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de juin et tout autre évènement où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, le Forum des Associations de Bonny-sur-Loire, etc...

Attention, pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

Pour tous renseignements, contactez :
Le Président : Jean CHABIN
Tél : 02.38.31.54.80 ou 06.08.76.31.23



Concours de Pêche

Union Sportive Bonnychonne Cyclisme

Vie Associative

Le club cycliste de Bonny sur Loire a vocation de former les jeunes aux différentes activités du cyclisme : la route, la piste, le cyclo-cross, le VTT pour une pratique de compétition ou de loisir.

Le club rassemble une trentaine de licenciés et plusieurs moniteurs pour la formation et la préparation aux compétitions comme au sport loisir, il organise plusieurs courses par an et une randonnée pédestre renommée, vtt et cyclo-route en novembre à Bonny.

Les entrainements des jeunes de 6 à 15 ans ont lieu à Bonny avec un rendez-vous au gymnase le mercredi et le samedi à partir de 14h30 et au vélodrome de Briare le vendredi à 17h30 de mars à septembre.

Le moniteur : Christophe Bedu 06 61 65 30 33

Les entrainements des cadets aux seniors de 15 et au delà de 60 ans ont lieu toute l'année à Bonny avec un rendez vous au magasin des Vergers des Beaumonts route d'Auxerre le dimanche à partir de 9h00 et le mercredi à partir de 13h00.



L'U.S. Bonny sur Loire Cyclisme en 2015

Le club cycliste de Bonny-sur-Loire rassemble les passionnés de « la petite reine » que ce soit en compétition ou en loisir des 6 ans et jusqu'à plus de 60 ans, le fil conducteur des licenciés et de l'équipe dirigeante étant « le vélo plaisir » sous toutes ses formes.

La grande vocation du club étant la formation des jeunes, des 6 ans et jusqu'à l'adolescence ils sont encadrés et conseillés par Christophe Bedu notre moniteur de la section jeunes, diplômé de la fédération française de cyclisme et aidé de plusieurs parents accompagnateurs.

Depuis plus de quarante ans les coureurs de Bonny ont fait briller leurs couleurs jusqu'au niveau

national.

Le club est composé de 27 coureurs qui se répartissent en deux grandes catégories.

La première comprend 11 jeunes de 6 à 16 ans, ce sont les catégories poussins à cadets, ils se sont illustrés dans de nombreuses épreuves sur

route, piste, VTT et cyclo-cross, ainsi garçons et filles ont remportés de nombreux succès dans la région Centre, Jade Thomas a représenté la région Centre sur des compétitions nationales « TRJC », ils ont participé à des stages de découverte pour certains et de perfectionnement

pour d'autres.

La seconde catégorie, celle des juniors et seniors, est composée de 12 coureurs de 17 à 67 ans qui sont classés par niveaux de force et participent à des épreuves de niveau départemental à national dans plusieurs disciplines comme la route, le contre la montre, la

piste, le cyclo-cross et le VTT ainsi que les cyclosporives.

Cette année en 2015 plus de 17 victoires ont été remportées, plus particulièrement en contre la montre route, le titre de champion départemental et régional ainsi qu'une médaille de bronze au

championnat de France Master pour Dominique Feuillette. En cadet Gauthier Picault est vice-champion départemental sur route, il est à noter que Sébastien Minet défend les couleurs de Bonny en catégorie régionale et qu'il est 3^{ème} au championnat régional sur route, André Petit a fait de beaux podiums en contre la montre route master et est vice champion départemental, Eric Bercier a remporté de nombreuses courses.

Le club a organisé en 2015 quatre grandes journées de course et participe à l'organisation des Virades de l'Espoir à Bonny.

Le 21 mars coupe des écoles de cyclisme au vélodrome de Briare, le 6 juin le prix Euro Aluminium sur le vélodrome de Briare pour les jeunes catégories de l'école de cyclisme, le 9 août le prix de la municipalité de Bonny sur le circuit des Charmis avec 7 courses, le 22 août la 13^{ème} édition de la Ronde des Pommés avec plus de 150 participants sur le circuit du Pressoir ; participation à l'organisation des circuits pour les Virades

de l'Espoir les 26-27 septembre sans oublier la célèbre Randonnée des Beaumonts, le 22 novembre ou loisir et convivialité rassemblent tous les amateurs de marche, vélo VTT et Route de la région avec près de 600 participants.

Retrouver l'actualité du club sur internet à l'adresse

<http://us-bonnycyclisme.clubeo.com>

Merci à nos sponsors, nos signaleurs, aux parents des jeunes ainsi qu'à la municipalité de Bonny sur Loire et au Conseil Départemental du Loiret pour leurs aides et investissements qui contribuent au bon fonctionnement du club dont la bonne réputation est toujours d'actualité et véhicule une bonne image de Bonny sur Loire.

L'équipe de l'U.S Bonny Cyclisme

Président : Dominique Feuillette - Vice Président : Rémy Girault - Trésorière : Estelle Minet - Secrétaire : Jean Pierre Chabrilange - Responsable Jeunes : Christophe Bedu



Union Sportive



Bonny Cyclisme



Répertoire des Associations

Associations

Amicale Bonnychonne

Hervé METAIS 02.38.31.53.18
amicale_bonnychonne@orange.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Nadège MARETTE 06.50.90.56.82

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Claire-Hélène RENAULT / Gilbert GILLOT

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Nathalie DESDOUETS 06.31.92.27.37

ASSOCIATION St AIGNAN (paroisse)

Jean CAUQUY

A.I.J. (Ateliers d'Initiation pour la Jeunesse)

Nadège MARETTE 06.50.90.56.82
aibonnysurloire@gmail.com

BARBILLON BONNYCHON (pêche)

Jean CHABIN 02.38.31.54.80
barbillonbonnychon@orange.fr

COMITE DES FETES

Valérie LANG 02.38.31.66.58
cdfbonny@gmail.com

ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie)

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

HARMONIE DE BONNY

Joël CENE 02.38.31.65.89
joel.cene@laposte.net

"LE COMPLEXE DU PORC EPIC" (diffusion de musique et spectacles)

Arnaud SOLER 06.18.45.81.63
complexeduporcepic@gmail.com

MAISON DE PAYS

Bernadette DE MUYT 02.38.31.57.71
maisondepays@bonnysurloire.fr

OFFICE DE TOURISME

Christian BEQUIN 02.38.31.57.60
officedetourisme@bonnysurloire.fr

S.E.R.B.H.A.G. (histoire)

Martine LECUGY 02.38.31.53.36
martinelecugy@orange.fr

SOCIETE DE CHASSE

Roger GABORET 02.38.31.64.18
rgaboret@gmail.com

U.C.A.P.I.B. (Union commerciale)

Anthony PARIS (Président)
Contact : Nicolas D'HAENENS 02.38.35.39.90

Associations Nationales

ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Vanessa GAURY 02.38.31.62.46

SECOURS CATHOLIQUE

06.48.24.71.70

SECOURS POPULAIRE

Roberte GILLOT 06.83.21.19.26
gilbert.gillot@orange.fr

RESTOS DU COEUR

Annick BIET 02.38.35.88.62
(le jeudi à la gare)

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Jean-Claude LECUGY - Brigitte RENARD-MELLET
02.38.31.62.31

TELETHON

Sylvette METAIS 06.47.94.55.66
amicale_bonnychonne@orange.fr

Associations Sportives

BONNY-SWING (danses modernes et STEP)

Présidente : Nathalie BERTRAND
Contact : Mélina METAIS 02.38.31.07.48
bonnyswing@hotmail.fr

Salle Dugué : le mardi de 19 h à 20 h (Step)
le jeudi de 18 h 30 à 19 h 15 (Danse fitness)
et jusqu'à 20 h 10 cours de fitness

CERCLE LAIQUE BONNY(Football)

Président : Guy RENARD 06.73.09.99.34
gc.renard@orange.fr
ECOLE FOOT : Entraînement au stade
Marcel Grondin ou au gymnase
JEUNES : mercredi à partir de 17 h 30
Responsable : Isabelle GOBET 06.59.94.63.61
SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h
Responsables : Anthony JOJON , Irwin BAERT et Guillaume RAGU

UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE

Président : M. FEUILLETTE Dominique 06.29.61.48.39
USBONNY@laposte.net

Entraînements inter saison des jeunes :

Rdv au Gymnase de Bonny le mercredi et le samedi
de 14h30 à 16h00
Contact : Christophe 06.61.65.30.33

Entraînements inter saison des seniors :

Rdv le dimanche matin au magasin des vergers de
Beaumonts à partir de 9h00.
Contact : Dominique 06.29.61.48.39

MILLE CLUBS BONNYCHON (Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35
 mille.clubs.bonnychon@gmail.com
 Secrétaire : Christophe LE CORRE
 Site : www.mille-clubs-bonnychon.fr

SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

Badminton adultes - gymnase le mardi à 19 h
 Franck GOULAY - Laurent JACQUET

Danses folkloriques-country adultes - mille clubs le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois)
 Marie-Pierre GABORET

Franco-anglais adultes – mille clubs le mardi à 17 h 30 tous les 15 jours
 Ghyslaine METAIS-BALL

Franco-anglais enfants 6 - 12 ans – mille clubs le mercredi à 17 h tous les 15 jours
 Ghyslaine METAIS-BALL

Karaté enfants (7-11 ans) - gymnase le mardi à 17 h 30

Karaté ados/adultes débutants - gymnase le mardi à 18 h 30

Karaté confirmé ceinture bleue ou +
 gymnase le mardi à 19 h 30
 Kevin MERLOT

Multi sports 8-18 ans - gymnase - le mercredi à 14 h
 Claudie CENE

Peinture - Art libre : mille clubs - Mardi à 14 h 30
 Christiane LECHAUVE - Professeur : Nathalie PASDELOUP

Poterie – salle rue de Bicêtre – Vendredi à 14 h 30
 Marie-Claude BEQUIN

Théâtre enfants 8-11 ans - salle polyvalente - le vendredi à 17 h 30- Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre ados 12-18 ans - salle polyvalente - le vendredi à 18 h 45 - Pierre RENARD - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre adultes - salle polyvalente - le vendredi à 20 h 45 - Roger GABORET

Travaux d'aiguilles – mille clubs - le lundi à 14 h
 Jeanine DUPOUX - Françoise RAGU

Vidéo– Ecole Petits – le jeudi à 20 h
 Christophe LE CORRE - Louis-Ange SERRANO

JUDO (A.S. GIEN JUDO JUJITSU)

cours à Bonny le mercredi au dojo
 EVEIL JUDO 2010 - MINI POUSSIN 2009/2008 - 17 h/18 h
 POUSSIN 2007/2006 - BENJAMIN 2005/2004 - 18 h /19 h

Le Raid de Millau

Prenez un «élu», un «territorial», un «enfant du pays», un «raideur historique» et 8 accompagnateurs. Vous obtenez un groupe de promotion de l'image de Bonny, de son dynamisme, de son «coteaux du giennois», de ses fromages de chèvre. Quelques épreuves sportives en complément d'une soirée «marché de pays» sur lequel toutes les régions ou presque sont représentées : c'est tout ça, le « Raid de Millau »



ACTIVITÉS DE SERVICE

Agence immobilière

- HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 38 31 72
- ORDIM IMMOBILIER
46 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 73

Auto École

- ESPACE CONDUITE
2 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 52 01

Banque

- CRÉDIT AGRICOLE
6 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 60 83

Brocanteur

- Eric PICAULT
33 Rue du 14 juillet
Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

- C.T.A.B.
ZA la Champagne
Tél. 02 38 35 81 04

Cours d'anglais

- LINGUACOM
Tél. 02 38 31 55 45 - 06 78 68 48 42

Fuel

- BONGIBAUT Jean-Bernard
RN7
Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

- Agent Renault - SARL PAROT
139 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 32
- Garage du Centre - D'HAENENS Michel
98 Grande Rue
Tél. 02.38.35.39.90

Imprimerie Régie publicitaire

- COM EN LOIRE
72 Grande Rue
Tél. 02 38 31 59 62

Informatique

- ALT'INFORMATIQUE
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 51 10
- T.A.I. 45
2 Allée des Vergers
Tél. 06 48 33 65 07

Location de bennes

- LOCABENNES
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

- BOURSELOT CATON
23 Route de Thou
Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

- LE SHED
6 Allée du Noyer Vert
Tél. 02 38 29 03 67

Retouches Couture

- L'ATELIER DU BUISSON
14 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 35 79 48

Sécurité Gardiennage

- SÉCURITÉ PRIVÉE DU CENTRE
50 Grande Rue
Tél. 02 38 31 50 65

Sécurité contrôle qualité habitat

- A.E.C.P.
Le Buisson
Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

- LA MAISON DES SERVICES
12 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 29 20 91

Stations Services

- ATAC
56 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
- SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Taxi transports de malades assis

- TAXI RENARD
1 Route de Vaupy
Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
- TAXI ROUZEAU
30 Rue de Bon Coeur
Tél. 02 38 29 05 97 - 06 78 44 75 12

Travaux entretien et divers

- Allo TONIO
16 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 66
- BONNY SERVICES
4, Rue du Pilon
Tél. 02 38 31 58 41
- PASQUET Pascal
La Fontaine
Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89
- RIMBAULT SERVICES
Tél. 06.12.51.21.73

Vente pneus et réparations

- C. G. PNEU
27 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 06 77 60 96 98

Vente pièces motos anglaises

- HP RACING
Le Petit Fruitier
Tél. 02 34 04 10 69

ACTIVITES ANIMALIERES ET VEGETALES

Alimentation animale - déco - fleurs artificielles

- JOLI GRAIN
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 65 47

Bois de chauffage

- WOOD CENTER
123 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 35 10 52

Jardinerie, Animalerie, Produits régionaux

- Gamm Vert Agralys
ZA de la Champagne
Tél. 02 38 31 70 20
- Loïsiflor
RD 2007
Tél. 02 38 31 45 75

Compost (fabrication)

- FAAB
RD 2007
Tél. 02 38 31 52 06

Coopératives agricoles

- Agralys
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 64 81
- Sodial
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 60 19

Élevage de chiens

- Élevage de Yorkshire
La Ferme des Vachers
Tél. 02 38 31 56 31

Élevages de faisans, perdreaux

- Envöl 45 Earl
Le Coudray
Tél. 02 38 37 00 64
- GAEC Faisanderie du Coudray
Le Coudray
Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

- Bénédicte Toilettage
9 Route du Pressoir
Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

- Sarl Van Dorp
Les Sainjoncs
Tél. 02 38 31 58 05

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

- Dos Reis Jorge
rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92

BTP Maçonnerie

- Berton Sarl
Le Berceau
Tél. 02 38 31 61 59
- Bruni Antoine
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 58

Carrelage - Cheminées - Poêles

- Sol Flamme
Les Ratas RN7
Tél. 02 38 31 63 63

Carrosserie Peinture

- Sarl Parot
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 68 82

Couverture Zinguerie

- Brague Dominique
16 Rue des Acacias
Tél. 02 38 31 62 71

Couverture Zinguerie Charpente Isolation

- Robert Pascal
21 Rue de Landes
Tél. 02 38 29 67 64 - 06 74 76 01 54

Menuiserie Ébénisterie

- Salin Rémi
25 Rue de Thou
Tél. 02 38 31 61 32

Metallerie Serrurerie

- Pichon Jean-Michel
3 Rue des Joncs
Tél. 02 38 37 15 56

Peinture-revetements

- Dubois Sarl
11 Rue du 14 juillet
Tél. 02 38 31 64 03
- Pro Color
9 Rue de Landes
Tél. 02 38 31 60 74
- Turpin Peintures
31 Rue de Landes
Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

- Bercier Lechauve SA
48 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

- Picot Olivier
Tél. 02 38 31 67 43

Serrurerie, maintenance, métallerie

- Société Services et Maintenance
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 35 68 46

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

- Piantoni Peleau Christelle
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 64 82

Chaussures

- Chaussea
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 53 57

Coiffure

- Alex'Dav
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 56 59
- Aurélie Coiff'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
- Christian Patasse
85 Grande Rue
Tél. 02 38 31 65 96
- Miss Tifs
21 Rue du 14 juillet
Tél. 02 18 49 35 97

Institut de beauté

- Aurélie Coiff'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
- Infinie Beauté
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 58 06
- L'île de Beauté
11 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 35 18 24

• TB NAILS
37 Grande Rue
Tél. 02 38 31 33 59

Tissus mercerie

• LA BOUTIQUE DU PARC
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85
• L'ATELIER DU BUISSON
14 Place Beaupin Lagier
Tél. 06 83 83 84 85

Vêtements

• DEFI MODE
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 72 45

BRICOLAGE - ELECTROMENAGER

• BONNY CONFORT
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 60 95

HEBERGEMENT - RESTAURATION - BAR

Café Bar Tabac

• CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto
13 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

• CHEZ ARTHUR
15 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 36 13 19

Chambres et table d'hôtes

• LE PORTAIL DE LA FONTAINE
Le Portail
Tél. 06 79 55 26 90

Chambres d'hôtes

• RENARD Martine
8 Rue du Château
Tél. 02 38 31 60 32

Gîtes ruraux

• Jean Rémy KASSIAN
La Fontaine
Tél. 02 38 31 88 29
• GITE RURAL LE BOURG
Tél. 02 38 35 80 74 - 06 11 76 20 89
• LE PORTAIL DE LA FONTAINE
Le Portail
Tél. 06 79 55 26 90
• LES BRULERIES
Tél. 02 38 62 04 88 (réservations)
Tél. 06 26 25 64 07 (renseignements)

Hôtels Restaurants

• HÔTEL DES VOYAGEURS
10 Grande Rue
Tél. 02 38 27 01 45
• LA BONNE FOI
4 Rue du 14 juillet
Tél. 02 38 31 65 52

Meublés touristiques

• 33 rue du 4 septembre
Tél. 02 38 31 51 07
• 1 Rue du 14 juillet (Xavier & Corinne SERRE)
Tél. 03 86 39 24 55

METIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

• VERGERS DES BEAUMONTS
Route d'Auxerre
Tél. 02 38 31 63 88

Boulangers Pâtisseries

• IZIKER Aziz
10 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 57 88
• CERQUEIRA Philippe "Les Délices de Bonny"
89 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 56

Négociant en vins

• LES LYS
Les Loups
Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

• HO PRODUCTEURS SARL
Les Beaumonts
Tél. 02 38 31 63 88

Supermarchés

• ATAC
56 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
• SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Viticulteurs

• Emile BALLAND
Les Ratas RD2007
Tél. 02 38 31 62 59
• SCEA BALLAND CHAPUIS
Allée des Soupirs
Tél. 02 38 31 55 12

SANTE

Dentiste - Diététicienne - Infirmiers - Médecins - Pédiatrice
Podologue - Psychologue - Kinésithérapeute - Sage-femme
Maison de retraite - Clinique vétérinaire - Pharmacie...
cf page 8

Opticien

• OPTIQUE 2000
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 59 76

AUTRE PROFESSION LIBERALE

Étude Notariale

• Maître Philippe CAUQUY
5 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 31 60 23

AUTRES ACTIVITES

Fabrication de chariots et agencement de magasins

• SAFIL
Route de Vaupy
Tél. 02 38 37 74 00

Bienvenue à....

SERVANT Esteban	28/11/2014
TINSEAU Tiziana	22/12/2014
ROBIN Axel	28/12/2014
GIRAULT Elyna	04/01/2015
SIMON Alexandra	14/01/2015
DE SOUSA MERCIER Aaron	25/02/2015
LELU Tiago	21/03/2015
CERQUEIRA Alexis	11/04/2015
CHAMBANEAU Sacha	08/04/2015
HOUBE OLLIVIER Erwan	19/04/2015
COQUERY Thalia	11/05/2015
FOREST Tom	30/05/2015



CHARLON Louisa	30/06/2015
MERLOT Sohan	28/06/2015
NOIRET Locklane	28/08/2015
MATMAT Chanez	22/10/2015
GAUTHIER Lola	26/11/2015

Félicitations à....

GONNET Pierre & THIVOLLE-CAZAT Cécile	11/04/2015
CARLOT Johann & ALBERT Séverine	23/05/2015
GUEVEL Etienne & CAILLAULT Stéphanie	22/08/2015
HOEBEKE Laurent & FOURNIER Nancy	26/09/2015



M. et Mme André PASDELOUP pour leur soixante ans de mariage et pour la remise de la médaille de la famille française le 8 août 2015

Ils nous ont quittés...

CARRERES Georges	24/12/2014	NAYL veuve GAGNAIRE Marie-Louise	15/08/2015
CROSSON veuve CALBET Madeleine	28/12/2014	TURPIN Daniel	25/08/2015
THOUARD Gaston	08/01/2015	CHALUMEAU veuve BOCARREN Gisèle	26/08/2015
LECUGY Gaston	04/02/2015	PILLARD veuve GRIVEAU Simone	08/09/2015
PECHENART veuve TOUSSAINT Annie	04/02/2015	NDIAYE Omar	12/09/2015
PERRUCHE José	07/03/2015	RENAULT David	21/09/2015
COLONNA veuve HUBER Marie	24/03/2015	HYZY veuve JEDZ Thérèse	28/09/2015
MARCON Paulo	07/04/2015	FLEURY Bernard	01/10/2015
AGOSTINIS Francine	13/04/2015	LESAGE épouse DESRUJES Lucette	17/10/2015
CHAMAILLARD Jean-Pierre	07/06/2015	SALIN Thierry	22/10/2015
DINCHOS ép. DANDEVILLE Christiane	17/06/2015	ROZE Patrick	01/11/2015
GAGNAIRE Edouard	27/06/2015	MANET veuve NARDONNE Dominique	08/11/2015
FEUILLETTE Jacques	12/07/2015	RENAULT Raymond	11/11/2015
ZEBROWSKA veuve BARDEY Janina	04/08/2015		



Tournoi Inter Associations

